

L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS POSE
LE PRINCIPE SELON LEQUEL LES N° 31
MIGRATIONS DIALOGUE INTERNATIONAL
ORDONNEES SONT SUR LA MIGRATION
BENEFIQUES POUR LES MIGRANTS ET LA
SOCIETE L'OIM ACCÉLÉRER L'ACTION
CONTRIBUE A INTÉGRÉE EN FAVEUR
RELEVER LES DEFIS DU DÉVELOPPEMENT
CROISSANTS DURABLE : MIGRATION,
QUE POSE LA ENVIRONNEMENT ET
GESTION CHANGEMENT CLIMATIQUE
DES FLUX MIGRATOIRES FAVORISE LA
COMPREHENSION DES QUESTIONS
DE MIGRATION PROMeut LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
SOCIAL A TRAVERS LES MIGRATIONS
ŒUVRE AU RESPECT DE LA DIGNITE
HUMAINE ET AU BIEN-ÊTRE DES
MIGRANTS

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2022. *Accélérer l'action intégrée en faveur du développement durable : migration, environnement et changement climatique*. Dialogue international sur la migration n° 31. OIM, Genève.

ISSN 1726-4030
ISBN 978-92-9268-231-6 (PDF)

© IOM 2022



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

N° 31

DIALOGUE
INTERNATIONAL
SUR LA MIGRATION

**ACCÉLÉRER L'ACTION
INTÉGRÉE EN FAVEUR DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE :
MIGRATION, ENVIRONNEMENT
ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

L'OIM a pour but premier de faciliter la gestion ordonnée et respectueuse de la dignité humaine des migrations internationales [...] Pour y parvenir, agissant à la demande des États Membres ou en accord avec eux, l'OIM mettra essentiellement l'accent sur les activités suivantes : [...]

7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.

Stratégie de l'OIM, adoptée par le Conseil de l'OIM en 2007.

L'OIM a lancé son Dialogue international sur la migration (IDM) en 2001, à l'occasion de la session du Conseil célébrant le cinquantième anniversaire de l'Organisation, à la demande de ses Membres. En accord avec le mandat de l'Organisation tel qu'énoncé dans sa Constitution, le Dialogue international sur la migration se veut une tribune d'échanges où les États Membres et observateurs viennent se rencontrer pour définir et examiner les principaux enjeux et les défis dans le domaine des migrations internationales, contribuer à une meilleure compréhension du phénomène migratoire, et renforcer les mécanismes de coopération sur les questions de migration entre les gouvernements et les autres acteurs.

L'IDM est une tribune permettant à l'Organisation d'écouter ses États Membres et ses partenaires et d'en tirer des enseignements, ainsi que de renforcer la base d'éléments factuels aux fins des projets qu'elle mène dans le monde entier. Les discussions contribuent également à la mise en œuvre des objectifs de développement durable de manière générale, et de l'objectif 10.7 en particulier. Le dialogue large, informel et constructif qui s'est instauré a contribué à rendre plus ouvert le débat sur les politiques migratoires et à instaurer la confiance entre les diverses parties prenantes. Conjugué à des recherches et à une analyse stratégique ciblées, l'IDM offre une tribune ouverte de débat et d'échange entre toutes les parties prenantes intéressées, et a favorisé une meilleure compréhension des questions migratoires actuelles et émergentes et de leurs liens avec d'autres domaines politiques. Il a aussi facilité les échanges, entre responsables politiques et praticiens, sur les possibilités et approches en matière de politiques, dans la perspective d'une gouvernance plus

efficace et plus humaine de la migration internationale. L'IDM est organisé par l'Unité de l'IDM, qui relève du Département de la coopération internationale et des partenariats de l'OIM.

La série des « Livres rouges » consacrée au Dialogue international sur la migration est une compilation de documents analysant les résultats des activités et des études menées dans ce cadre. L'Unité de l'IDM en assure la rédaction et la coordination. Pour obtenir de plus amples informations sur le Dialogue international sur la migration, consultez la page www.iom.int/idm ou écrivez à l'adresse idmworkshop@iom.int.

Cette publication offre un compte rendu succinct des délibérations menées lors de la première session 2021 de l'IDM tenue du 25 au 27 octobre 2021. Elle présente un ensemble d'expériences, de pratiques exemplaires et de recommandations visant à accélérer l'action intégrée menée dans les domaines de la migration, de l'environnement et du changement climatique. De plus, elle contient l'ordre du jour et la note conceptuelle de la réunion.

Le présent rapport a été élaboré par Daria Mokhnacheva, consultante indépendante. Paula Benea, Fonctionnaire chargée des politiques migratoires au sein de l'Unité de l'IDM, en a coordonné la rédaction, ainsi que la production générale. Dejan Keserovic, Chef de la Division des organes directeurs, y a apporté les orientations générales. Nous remercions tout particulièrement Hannah Emerson, stagiaire à la Division des organes directeurs, qui a fourni un appui précieux aux processus de révision et de mise en forme.

Nous tenons également à remercier nos collègues de la Division Migration, environnement et changements climatiques pour leur aide et leurs orientations thématiques précieuses à tous les stades d'élaboration de ce rapport, nos collègues des bureaux régionaux et de pays de l'OIM, les experts régionaux de la migration, de l'environnement et du changement climatique, et nos collègues de la Division Migration et santé, du Département des opérations et des situations d'urgences, du Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York, du Secrétariat des réunions de l'OIM, de l'Unité Médias et communication, des unités de traduction française et espagnole et de l'Unité des publications pour leur contribution à la session 2021 de l'IDM.

ABRÉVIATIONS

Accord de Paris	Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adopté le 12 décembre 2012
Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen	Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques de l'Initiative Nansen
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COP 26	Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (26 ^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)
COVID-19	Nouveau coronavirus (SARS-CoV-2)
DG ECHO	Direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ICCCAD	International Centre for Climate Change and Development

ICVA	Conseil international des agences bénévoles
IDM	Dialogue international sur la migration
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
LGBTQI	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Processus de Bali	Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	iii
RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DU DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2021	vii
Introduction	1
Résumé des débats	5
Principaux messages de l'IDM 2021	18
Principaux messages exprimés par les participants.....	20
1. Un défi mondial, mais des effets différenciés	20
2. Reconnaître les liens entre la santé et la migration, et l'environnement et le changement climatique dans le relèvement post-pandémie	27
3. Relier la migration, l'environnement et le changement climatique à l'action humanitaire, au développement et à la paix.....	35
4. Tirer parti de la migration pour bâtir un avenir durable	44
5. Mobiliser les capacités collectives d'action, de coopération, d'innovation et de financement à l'échelle mondiale	49
6. Accorder la priorité à l'action régionale, nationale et locale ..	55
7. Promouvoir des approches inclusives et multipartites	63
8. Saisir les possibilités offertes sur le plan politique à l'échelle mondiale pour accélérer l'action	69
Conclusions	75
Recommandations sur la voie à suivre	77
APPENDICES	
Ordre du jour final.....	85
Note conceptuelle	95

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE
SESSION DU DIALOGUE
INTERNATIONAL SUR LA
MIGRATION 2021**

INTRODUCTION

La première session de l'IDM 2021, qui s'est tenue du 25 au 27 mai 2021, portait sur le thème « Accélérer l'action intégrée en faveur du développement durable : migration, environnement et changement climatique ». En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées aux voyages, elle s'est exceptionnellement déroulée en ligne.

L'édition 2021 de l'IDM marquait le vingtième anniversaire de l'IDM et le soixantedixième anniversaire de l'OIM. En dépit des limites imposées par le mode en ligne, les participants se sont félicités de l'occasion qui leur était donnée, une fois de plus, de débattre de certains des défis migratoires actuels les plus pressantes et évolutifs.

En cette année particulièrement importante pour le multilatéralisme en matière de lutte contre le changement climatique, de gouvernance des migrations et de relèvement après la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale, et dix ans après la première session de l'IDM sur les articulations la migration, l'environnement et le changement climatique, l'OIM a remis cette question essentielle à l'ordre du jour, conformément à ses grandes priorités institutionnelles. Comme l'ont relevé tous les participants, ce débat est intervenu à un moment particulièrement opportun compte tenu de l'urgence politique croissante de cette question et des effets sociaux et économiques dévastateurs de la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, qui est venue s'ajouter aux défis existants en matière de migration, de développement et de changement climatique.

La première session de l'IDM 2021 a permis de dresser le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne l'état des connaissances, l'élaboration des politiques et les pratiques effectives mises en place afin de répondre aux principaux défis de la migration dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement; de débattre des

difficultés particulières associées à la pandémie de COVID-19; et de souligner les occasions d'action conjointe et de mise en œuvre des cadres internationaux, régionaux et nationaux pertinents.

Des ministres, des ambassadeurs et d'autres représentants de gouvernements, de l'Union européenne et des Nations Unies, notamment le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, des représentants de la jeunesse, des membres des diasporas, des experts universitaires et des représentants du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations de la société civile ont participé au Dialogue de cette année pour y échanger leurs vues et partager leurs expériences et des exemples de pratiques concrètes. Au total, 1 281 personnes de 95 pays ont participé à cette première session de l'IDM 2021.

Cette session comprenait cinq panels réunissant 30 intervenants, dont des représentants de gouvernements nationaux et locaux, des décideurs et des praticiens de pays d'origine, de transit et de destination, des représentants d'organisations régionales, d'organismes des Nations Unies partenaires et d'ONG, des experts universitaires, des représentants de la jeunesse et des représentants du secteur privé. Chaque panel avait été constitué de façon à garantir une représentation géographique, femmes-hommes et sectorielle équilibrée. Les migrants ont, eux aussi, eu la parole, soit en tant qu'intervenants, soit dans de courtes vidéos réalisées pour les campagnes de l'OIM Find a Way et Do the Right Thing! consacrées à la migration, à l'environnement et au changement climatique¹.

Cette session reposait sur le constat que les défis liés à la migration, au changement climatique, à la santé et à la sécurité humaine sont interdépendants et qu'ils doivent être relevés selon des approches globales, inclusives et collaboratives aux niveaux national, régional et mondial afin de progresser vers un développement et une paix durables. Au cours de ces trois journées, les participants ont eu des échanges riches qui ont mis en évidence des occasions clés de promouvoir une société et une économie plus durables, plus résilientes au climat et plus inclusives pour les migrants, alors que le monde se relève de la pandémie de COVID-19. De plus, ils

¹ De plus amples informations sur les campagnes Find a Way et Do the Right Thing! sont disponibles aux adresses www.iom.int/news/find-way-iom-commits-climate-migration et <https://dotherightthing.iom.int/home>.

ont relevé que toute incapacité à agir rapidement de manière préventive pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières, prévenir les déplacements et leurs causes profondes, et renforcer les systèmes de santé entraverait les progrès réalisés à ce jour sur la voie des ODD.

L'un des objectifs de cette session était de rassembler des points de vue et des recommandations permettant d'éclairer les principaux processus politiques mondiaux relatifs à la migration, à l'action climatique, à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable. Ses conclusions apportent donc une contribution significative aux nombreuses manifestations et enceintes politiques, notamment le forum politique de haut niveau pour le développement durable, en juillet 2021 ; la COP 26, en novembre 2021 ; le Forum d'examen des migrations internationales, en mai 2022, qui portera sur la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ; ainsi que le Forum mondial sur la migration et le développement et la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, en 2022.

RÉSUMÉ DES DÉBATS

Au cours des trois journées qu'a duré la session, les participants ont débattu de questions clés relatives à la migration, à l'environnement et au changement climatique dans le cadre des cinq panels suivants :

Panel 1 : Vers la COP 26 – Accélérer l'action visant les migrations et les déplacements dans le contexte des changements climatiques et environnementaux.

Panel 2 : Comprendre les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le couple migration et santé dans le contexte de la COVID-19, et promouvoir l'intégration des aspects relatifs à la migration, à l'environnement et au changement climatique dans les efforts de relèvement de la COVID-19.

Panel 3 : Examiner les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Panel 4 : Élaborer des approches multipartites pour mettre à profit les possibilités qui s'offrent et favoriser l'inclusion des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en vue d'un avenir durable.

Panel 5 : Promouvoir et appuyer les mesures régionales, nationales et locales relatives à la multithématique migration, environnement et changement climatique.

La présente section présente brièvement les discussions des cinq panels thématiques et celles des sessions d'ouverture et de clôture.

Session d'ouverture

La session a été ouverte par le Directeur général de l'OIM, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté les objectifs de ce Dialogue. Il a insisté sur l'importance de coopérer et d'accélérer l'action sur les questions de migration, d'environnement et de changement climatique, qui constituent des priorités institutionnelles que l'OIM a réaffirmées dans sa nouvelle Stratégie institutionnelle relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique². Il a encouragé les participants à saisir l'occasion offerte par l'IDM pour échanger leurs vues et mettre en commun des exemples de bonnes pratiques, des enseignements tirés et des recommandations susceptibles d'éclairer la mise en œuvre des engagements pris au titre des cadres internationaux clés pertinents relatifs à l'action climatique, à la gouvernance des migrations, à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable.

La session avait pour objectif de débattre des principaux aspects et défis de la multithématique migration, environnement et changement climatique, d'étudier ses articulations avec la santé, les conflits et le développement durable, de faire le bilan des progrès accomplis s'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, et d'identifier des possibilités d'action collective intégrée dans tous les secteurs d'intervention, en s'appuyant sur l'élan politique actuel.

Si des progrès significatifs avaient été faits en matière de sensibilisation, de connaissance et d'élaboration de politiques à l'échelle mondiale depuis que cette question avait été abordée pour la première fois, dix ans auparavant, dans des enceintes politiques internationales, dont l'IDM 2011³, il restait encore beaucoup à faire pour garantir des actions concrètes. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituaient l'une des questions cruciales de notre temps, dont les effets sur les migrations et les déplacements étaient déjà manifestes dans toutes les régions du monde. Partout, les populations vulnérables étaient de plus en plus exposées aux effets néfastes du changement climatique, en

² Voir OIM, Migration, environnement et changement climatique, à l'adresse www.iom.int/fr/migration-et-changement-climatique; et OIM, Stratégie institutionnelle relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique, portail de l'OIM sur la migration environnementale, à l'adresse <https://publications.iom.int/books/institutional-strategy-migration-environment-and-climate-change-2021-2030t>.

³ Voir OIM, *Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration*, Dialogue international sur la migration no 18 (Genève, 2011). Disponible à l'adresse www.iom.int/fr/changement-climatique-degradation-de-l'environnement-et-migration-2011.

particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement⁴, si bien que certaines communautés envisageaient de se réinstaller dans des zones plus sûres. De plus en plus fréquentes et destructrices, les catastrophes entraînaient chaque année le déplacement de millions de personnes dans le monde. En parallèle, la lente dégradation de l'environnement et des écosystèmes menaçait les moyens de subsistance et exacerbait les tensions dans de nombreuses régions du monde. La pandémie de COVID-19 avait accru la pression et touché de manière disproportionnée les migrants et les populations vulnérables. Il était important que le processus de relèvement ne détourne pas l'attention des gouvernements et d'autres parties prenantes de la nécessité de s'atteler de toute urgence au changement climatique et à ses effets sur la migration, les conflits et le développement, et d'aider et protéger les populations vulnérables, notamment les migrants et les personnes déplacées.

Cinq orateurs ont prononcé un discours liminaire à la session d'ouverture : le Premier ministre des Fidji, Josaia Voreqe Bainimarama, qui a parlé de l'expérience de son pays en matière d'adaptation au changement climatique, notamment la réimplantation planifiée des communautés vulnérables; le Ministre des affaires étrangères du Maroc, Nasser Bourita, qui a présenté les engagements pris par son pays en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, et la mise en œuvre du Pacte mondial et d'initiatives régionales clés en Afrique; le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Volkan Bozkir, qui a parlé des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les migrants et les occasions de contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets dans le cadre des efforts de relèvement; la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed, qui a défini quatre domaines prioritaires en matière de protection de la nature et des personnes, à savoir la prévention, la mobilisation de fonds, l'aide aux plus vulnérables et l'adoption d'approches associant l'ensemble de la société pour réaliser les ODD; la Fondatrice et Directrice exécutive de l'ONG Friendship, Runa Khan, qui a présenté les défis auxquels le Bangladesh se heurtait au niveau communautaire et des exemples de solutions intégrées mises en place à l'échelle locale. Ces orateurs ont souligné que

⁴ OIM et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Climate Change and Migration in Vulnerable Countries : A snapshot of least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States* (Genève, 2019). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/climate-change-and-migration-vulnerable-countries>.

la communauté internationale devait impérativement accélérer son action pour répondre à des préoccupations essentielles, en particulier au niveau local. Il existait de nombreux outils et occasions permettant d'appuyer une action collective et de concrétiser les engagements clés pris à l'échelle mondiale au titre d'instruments tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁵, le Pacte mondial sur les migrations⁶, l'Accord de Paris⁷, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe⁸ et l'Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen⁹.

Panel 1 : Vers la COP 26 – Accélérer l'action visant les migrations et les déplacements dans le contexte des changements climatiques et environnementaux

Le premier panel a réfléchi à certains des principaux défis qui entourent la multithématique migration, environnement et changement climatique, et a présenté des possibilités d'action aux niveaux mondial, régional et national conformes aux engagements pris dans le cadre de plusieurs grands processus politiques internationaux et régionaux. Les participants ont débattu des progrès et des insuffisances constatés dans la mise en œuvre de cadres politiques pertinents, tels que l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme 2030 et le Pacte mondial sur les migrations. Ils ont présenté des exemples de mesures prises aux niveaux national et régional, formulé des recommandations en vue de poursuivre ces efforts, et souligné la nécessité de s'acquitter des promesses faites.

⁵ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (25 septembre 2015). Disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/A/RES/70/1>.

⁶ Résolution 73/195 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (19 décembre 2018). Disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/A/RES/73/195>.

⁷ CCNUCC, Accord de Paris. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_french_.pdf.

⁸ Résolution 69/283 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (3 juin 2015). Disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/A/RES/69/283>.

⁹ Initiative Nansen, *Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques* (Genève, 2015). Disponible à l'adresse <https://disasterdisplacement.org/portfolio-item/nipa-vol2>.

Ce panel était modéré par le Directeur général de l'OIM, et six orateurs se sont exprimés. A.K. Abdul Momen, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, a présenté les efforts d'adaptation et d'atténuation déployés par son pays, ses approches innovantes visant à faire face aux déplacements provoqués par des catastrophes, notamment dans des zones urbaines, et son engagement, à l'échelle régionale et mondiale, à resserrer la coopération à l'appui des pays les plus vulnérables. Anne-Marie Trevelyan, Ministre d'État des entreprises, de l'énergie et de la croissance propre et ambassadrice internationale du Royaume-Uni en matière d'adaptation et de résilience dans le cadre de la présidence de la COP 26, a présenté l'approche et les priorités de la Présidence de la COP 26 et l'engagement du Gouvernement britannique en faveur de l'adaptation soucieuse de la problématique femmes-hommes, de l'action préventive et de la recherche à l'appui des politiques et des mesures prises dans les pays vulnérables. Frank Tressler Zamorano, Représentant permanent du Chili auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a fait part de l'expérience acquise par son pays en matière de mobilisation des efforts d'atténuation et d'adaptation à l'échelle nationale, régionale et mondiale dans le cadre de sa présidence de la COP 25, et a exposé en détail certaines des mesures prises par le Chili pour promouvoir la durabilité, la neutralité carbone, la protection des océans et l'aide aux personnes déplacées à la suite de catastrophes. Ovais Sarmad, Secrétaire exécutif adjoint de la CCNUCC, a dit qu'il était urgent de s'attaquer au changement climatique, à ses effets et aux inégalités qu'il engendrait, et a appelé la communauté internationale à accélérer la mise en œuvre des engagements pris au titre de la CCNUCC en coopérant et en prenant des mesures porteuses de transformation. Yasmine Fouad, Ministre de l'environnement de l'Égypte, a souligné la nécessité de créer des synergies entre les cadres politiques mondiaux relatifs à la réduction des risques de catastrophe, à l'action climatique, à la protection de la biodiversité et à la lutte contre la désertification, et a présenté des expériences en matière d'urbanisme durable et de réduction des risques de catastrophe dans son pays. Andreas Papaconstantinou, Directeur Voisinage et Moyen-Orient de la DG ECHO, a présenté le pacte vert pour l'Europe et les mesures et priorités extérieures de l'Union européenne pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations, fondées sur un renforcement du lien entre l'action humanitaire et le développement, sur l'action climatique, sur la réduction des risques de catastrophe et sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes.

Panel 2 : Comprendre les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le couple migration et santé dans le contexte de la COVID-19, et promouvoir l'intégration des aspects relatifs à la migration, à l'environnement et au changement climatique dans les efforts de relèvement de la COVID-19

Ce deuxième panel a offert l'occasion d'examiner les effets de la pandémie de COVID-19 sur la migration, et les liens entre le changement climatique, la santé, la vulnérabilité et les inégalités. Les panélistes ont insisté sur la nécessité d'adopter des approches intégrées de la gestion du changement climatique, de la migration et de la santé publique pour garantir des sociétés plus résilientes et le développement durable, et ont évoqué plusieurs possibilités d'action dans le cadre du relèvement post-pandémie, par exemple, la création d'emplois verts et l'inclusion des migrants dans le relèvement.

Ce panel était modéré par Monica Goracci, Directrice du Département de la gestion des migrations de l'OIM, et comptait cinq orateurs. Ibrahim Abubakar, Président de Lancet Migration, Responsable des questions de changement climatique et de migration, et Directeur de l'Institut de la santé mondiale du University College de Londres, a présenté le « Compte à rebours santé et changement climatique » du *Lancet*¹⁰, ainsi que les principales constatations sur la migration, la santé et le changement climatique. Il a également donné un aperçu de certains domaines de préoccupation et a formulé des recommandations à des fins de recherche. Maria Neira González, Directrice du Département santé publique, déterminants environnementaux et déterminants sociaux de la santé de l'OMS, a présenté le travail et les points de vue de son organisation concernant le changement climatique et la santé, insistant sur la nécessité d'adapter les systèmes de santé au changement climatique ainsi qu'aux pressions démographiques et humanitaires associées aux migrations et aux déplacements, et soulignant les avantages de l'action climatique

¹⁰ Voir Nick Watts *et al.*, The 2020 report of the Lancet Countdown on health and climate change: responding to converging crises, *The Lancet*, n° 397, pp. 129170 (9 janvier 2021). Disponible à l'adresse www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S0140-6736%2820%2932290-X.

pour la santé. Kristof Tamas, Conseiller principal au sein de la Division des politiques de migration et d'asile du Ministère de la justice de la Suède, a parlé des conséquences de la pandémie de COVID-19 pour le développement durable et de ses effets disproportionnés sur les migrants. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de s'intéresser aux préoccupations à long terme en matière de développement et de changement climatique dans le cadre des efforts de relèvement post-pandémie, et a exposé les priorités de la Suède concernant la coopération internationale. Elizabeth Ferris, Professeure-chercheuse à l'Institut pour l'étude des migrations internationales à l'École de diplomatie de l'Université de Georgetown, a relevé que la pandémie de COVID-19 permettait de tirer des enseignements utiles en matière de renforcement de la coopération mondiale et d'adoption de solutions à un problème mondial, qui étaient susceptibles d'éclairer l'action climatique mondiale. Elle a, en outre, présenté les défis que posaient le manque de financement et l'insuffisance de la coordination. Verena Knaus, Responsable mondiale des migrations et des déplacements à l'UNICEF, a parlé des conséquences de la migration et des déplacements pour la santé des enfants, et a attiré l'attention sur certaines lacunes et sur des domaines dans lesquels une action s'imposait pour garantir des sociétés plus saines et plus résilientes, notamment grâce à une autonomisation des jeunes.

Panel 3 : Examiner les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix

Le troisième panel était consacré aux liens entre le changement climatique, les catastrophes, les conflits, le développement durable et la migration forcée, avec une attention particulière portée aux conséquences de ces questions corrélées pour la sécurité humaine et les droits de l'homme. Les orateurs ont insisté sur la nécessité de lutter contre les causes profondes de la pauvreté, des conflits et des déplacements, notamment par des mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe, et par l'opérationnalisation du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Ils ont souligné l'importance de la prévention, de l'action précoce et de la préparation, ainsi que de la protection des populations les plus vulnérables, notamment les migrants et les personnes déplacées, à la faveur d'approches et de partenariats globaux.

Le débat était modéré par Angelica Broman, Conseillère principale pour le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix à l'OIM, et comptait sept orateurs. Joost Klarenbeek, Envoyé spécial pour la migration des Pays-Bas, a examiné les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour l'action climatique et humanitaire, notamment ses effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités, et a souligné que les efforts de relèvement constituaient une occasion d'agir tout en affirmant qu'il était indispensable de nouer des partenariats mondiaux et de mettre en commun les connaissances afin de relever les défis pour le développement local et l'action humanitaire. Grata Endah Werdaningtyas, Représentante permanente de l'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a présenté les questions clés que soulevait la gestion des migrations, du changement climatique et des catastrophes dans la région du Pacifique, et a cité des exemples de mesures de gestion des risques de catastrophe et de gouvernance des migrations prises par l'Indonésie, notamment à l'appui de la coopération régionale. Cecilia Jimenez-Damary, Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays des Nations Unies, a détaillé les principales conclusions d'un récent rapport sur les conséquences des déplacements internes pour les droits de l'homme dans le contexte des effets néfastes du changement climatique

à évolution lente¹¹, qui préconisait une approche de la prévention et de la protection et des solutions centrées sur la personne et soulignait la nécessité de tenir compte des incidences différenciées du changement climatique sur certains groupes et de donner aux populations les moyens d'être actrices du changement. Anicet Nibaruta, Chef de la plateforme nationale de gestion des risques de catastrophe du Burundi, a présenté le programme de renforcement des capacités aux fins de réduction des risques de catastrophe mis en œuvre par son pays, ainsi que les principaux enseignements tirés de sa mise en œuvre, en soulignant l'importance de la prévention, d'une coordination nationale, de l'optimisation des ressources, et d'approches inclusives, intégrées et transversales. Faryde Garlier Gonzalez, Directrice du Bureau national des migrations de la Colombie, a exposé la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique et de résilience de son pays, et partagé son expertise en matière de gestion de flux migratoires mixtes et des exemples de mesures globales en faveur de l'inclusion des migrants. Andrew Harper, Conseiller spécial sur l'action climatique au HCR, a insisté sur la nécessité d'investir davantage dans l'adaptation et la prévention du changement climatique, de promouvoir des approches proactives plutôt que réactives, et d'encourager une action collaborative intersectorielle et multipartite pour relever les défis actuels. Ignacio Packer, Directeur exécutif du Conseil international des agences bénévoles (ICVA), a présenté les principales conclusions et recommandations de la conférence annuelle de l'ICVA tenue en 2021¹², où les participants ont relevé la nécessité d'agir collectivement pour décloisonner l'action humanitaire et les interventions de développement et garantir ainsi la résilience climatique, et pour réduire les vulnérabilités, et a lancé un appel en faveur d'une adaptation accrue, dirigée par les acteurs locaux, grâce à des partenariats, des investissements plus judicieux et un renforcement des capacités.

¹¹ Assemblée générale des Nations Unies, Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Cecilia Jimenez-Damary (A/75/207 du 21 juillet 2020). Disponible à l'adresse www.undocs.org/fr/A/75/207.

¹² Voir la conférence annuelle virtuelle 2021 du Conseil international des agences bénévoles à l'adresse www.icvanetwork.org/events/icva-annual-conference-2021/ (page consultée le 29 juillet 2021).

Panel 4 : Élaborer des approches multipartites pour mettre à profit les possibilités qui s'offrent et favoriser l'inclusion des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en vue d'un avenir durable

Ce panel était consacré aux possibilités et aux résultats positifs de la migration dans le contexte du changement climatique, qu'il a illustrés par des exemples de solutions innovantes visant à atténuer le changement climatique, à s'y adapter et à garantir un développement durable en associant les migrants, les jeunes, les femmes et le secteur privé. Les orateurs, parmi lesquels se trouvaient des jeunes, des migrants, des membres de diasporas et des entrepreneurs, ont parlé de leur expérience sur le terrain et mis l'accent sur les contributions et résultats positifs de la migration et sur le potentiel colossal d'une action climatique et de solutions d'adaptation inclusives et mises en œuvre par les acteurs locaux. Ils ont souligné l'importance d'autonomiser les migrants, les femmes et les jeunes et de promouvoir leur prise de parole, mais aussi de tenir compte de leurs vulnérabilités ainsi que de leur agentivité et de leur résilience.

Ce panel était modéré par Dina Ionesco, Chef de la Division Migration, environnement et changement climatique de l'OIM, et comptait six orateurs. Naser Nuredini, Ministre de l'environnement et de la planification physique de la Macédoine du Nord, a formulé des remarques liminaires sur l'expérience de cet État en tant que pays de transit, et sur son action et ses engagements nationaux en faveur de l'atténuation du changement climatique et d'un relèvement vert post-pandémie. Amadou Diaw, Conseiller technique au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur du Sénégal, a parlé de l'érosion des côtes et de la désertification auxquelles était confronté son pays, et a présenté des exemples de projets et d'initiatives régionales en cours en matière d'adaptation et de réimplantation, notamment des pratiques innovantes de gestion des terres associant des migrants. Balgis Osman-Elasha, Spécialiste en chef du changement climatique et de la croissance verte et Coordonnateur régional du Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique du Nord de la Banque africaine de développement, a exposé les principaux défis en matière de pauvreté, d'inégalités et de transition démographique en Afrique, et a défini des domaines d'action prioritaires visant à libérer le potentiel de la jeunesse et de la migration dans la région, notamment

grâce à l'innovation, la croissance verte et des partenariats stratégiques. Enja Saethren, Analyste principale du développement d'entreprise chez Scatec en Norvège, a donné des éclairages sur la contribution que les entités du secteur privé pouvaient apporter à la durabilité, par exemple en aidant le secteur humanitaire à passer aux énergies renouvelables. Irfan Ullah Afridi, Représentant du grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies, a insisté sur le rôle des jeunes dans l'action climatique et sur la nécessité de renforcer leur autonomisation et leur participation aux prises de décision, tout en attirant l'attention sur les obstacles à cette participation. Belal Altiné Sow, Cofondateur de Sow Ranch, au Sénégal, a fait part de son expérience de migrant et d'entrepreneur, et a montré comment son exploitation agroécologique offre des emplois verts aux jeunes et aux migrants de retour et constitue un modèle de développement, de résilience et d'adaptation communautaires durable.

Panel 5 : Promouvoir et appuyer les mesures régionales, nationales et locales relatives à la multithématique migration, environnement et changement climatique

Le dernier panel de l'IDM 2021 portait sur le rôle de premier plan que jouent les parties prenantes locales, nationales et régionales dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe, de réduction de la pauvreté et de gestion des migrations. Il a été l'occasion de souligner l'importance des partenariats et du dialogue à l'échelle régionale pour transposer et adapter les cadres et engagements mondiaux à l'échelle régionale et pour mobiliser des ressources communes en vue de répondre aux préoccupations que soulèvent la migration et le changement environnemental et climatique. Il a également abordé le rôle que jouent les villes sur le plan de la résolution des problèmes locaux et de la promotion de l'inclusion, de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe, tout en attirant l'attention sur les difficultés auxquelles se heurtent les entités locales faute de ressources et de capacités suffisantes.

Ce panel était animé par Michele Klein-Solomon, Directrice régionale de l'OIM pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes, et comptait six orateurs. Cristopher Ballinas Valdés, Directeur général des

droits de l'homme et de la démocratie au Ministère des affaires étrangères du Mexique, a présenté des initiatives nationales et régionales mises en œuvre dans son pays et ailleurs en Amérique latine et dans les Caraïbes pour s'attaquer aux causes profondes de la migration et de la vulnérabilité, et a souligné l'importance de disposer d'éléments factuels de meilleure qualité pour éclairer l'élaboration des politiques. Yvonne Aki-Sawyerr, Maire de Freetown en Sierra Leone, a parlé de l'expérience de sa ville, qui doit gérer des flux migratoires internes accrus et répondre aux besoins d'une population urbaine qui va s'accroissant, tout en garantissant un environnement sûr et sain. Sino Tokhirzoda, Directeur du Comité pour la protection de l'environnement du Tadjikistan, a fait part de l'expérience de son pays en matière d'intégration de la migration et de la problématique femmes-hommes dans sa stratégie nationale d'adaptation au changement climatique. María Florencia Carignano, Directrice nationale chargée de la migration en Argentine, a présenté les priorités de son pays dans le cadre de sa présidence de la Conférence sud-américaine sur les migrations, et a cité des exemples de coopération régionale visant à faire face aux déplacements dus à une catastrophe. Lena Brenn, Conseillère sur les déplacements à l'IGAD, a décrit l'action menée par son organisation pour appuyer l'élaboration de politiques régionales et nationales, renforcer la base d'éléments factuels et lutter contre les facteurs de migration et de déplacement dans le contexte du changement climatique en Afrique de l'Est. Katja Schaefer, Conseillère interrégionale d'ONU-Habitat, a souligné que les villes avaient un rôle à jouer en contribuant au développement durable, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets à l'échelle locale, et a présenté des exemples de programmes mis en œuvre en Asie occidentale et centrale afin de gérer la croissance urbaine non planifiée et de promouvoir l'inclusivité et la durabilité dans l'urbanisme.

Séance de clôture

La première session de l'IDM 2021 s'est achevée sur les conclusions de la Directrice générale adjointe de l'OIM, qui a souligné que ces discussions venaient à point nommé, en amont de manifestations et de forums clés, notamment la COP 26 et le Forum d'examen des migrations internationales. Elle a insisté sur l'importance du multilatéralisme pour relever les défis complexes et interdépendants auxquels le monde faisait face s'agissant des changements climatiques et environnementaux, et pour gérer leurs incidences sur la migration, la santé, la paix et le développement

durable. Elle a également estimé que cette situation appelait une réponse collective, innovante, inclusive et intégrée. Il était indispensable de mettre en place des approches et des partenariats transversaux aux niveaux local, national et régional pour répondre aux besoins des populations et des pays touchés, protéger les personnes et les communautés les plus vulnérables, et mettre à profit les contributions positives de la migration à des fins de développement durable.

PRINCIPAUX MESSAGES DE L'IDM 2021

Ces trois jours de débats ont fait émerger huit grands messages, autour desquels s'articule le présent rapport.

- 1) **Un défi mondial, mais des effets différenciés.** Les répercussions du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur la migration et les déplacements sont déjà manifestes dans toutes les régions du monde et touchent les pays et les populations les plus vulnérables de manière disproportionnée.
- 2) **Reconnaître les liens entre la santé et la migration, et l'environnement et le changement climatique dans le relèvement post-pandémie.** La pandémie de COVID19 a accentué les vulnérabilités et les inégalités, mais les efforts de relèvement après la pandémie offrent une occasion de bâtir des sociétés plus résilientes et plus inclusives.
- 3) **Relier la migration, l'environnement et le changement climatique à l'action humanitaire, au développement et à la paix.** Les corrélations entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes, la migration et les déplacements, la sécurité humaine, les conflits et la paix, et le développement doivent être reconnues et prises en compte de manière intégrée.
- 4) **Tirer parti de la migration pour bâtir un avenir durable.** S'il est essentiel de s'attaquer aux vulnérabilités et aux difficultés associées aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la migration, il n'est pas moins

important d'examiner les possibilités offertes par la migration et son potentiel de renforcement de la résilience.

5) Mobiliser les capacités collectives d'action, de coopération, d'innovation et de financement à l'échelle mondiale.

Les migrations et les déplacements dus aux catastrophes, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement représentent un défi mondial qui requiert une action mondiale, collective, globale et innovante.

6) Accorder la priorité à l'action régionale, nationale et locale.

Pour répondre aux préoccupations relatives à la migration, à l'environnement et au changement climatique, une action doit être menée à l'échelle régionale, nationale et locale, qui doit également être appuyée et renforcée.

7) Promouvoir des approches inclusives et multipartites.

Il est essentiel de mettre à profit les capacités et les contributions des migrants, des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs du changement, afin de garantir le succès des efforts collectifs déployés dans le cadre d'une approche qui non seulement associe l'ensemble de la société, mais est aussi inclusive, fondée sur les droits et soucieuse de la problématique femmeshommes.

8) Saisir les possibilités offertes sur le plan politique à l'échelle mondiale pour accélérer l'action.

Il existe d'innombrables possibilités et cadres politiques mondiaux qui facilitent l'action et promeuvent la coopération en matière de migration, d'environnement et de changement climatique; il convient de les mettre à profit, notamment à la COP 26 et au Forum d'examen des migrations internationales.

PRINCIPAUX MESSAGES EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS

1. Un défi mondial, mais des effets différenciés

Vue d'ensemble

Comme de nombreux participants l'ont souligné tout au long des discussions, les effets du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur les migrations et les déplacements ne sont pas une réalité lointaine : ils sont déjà manifestes dans toutes les régions du monde et influent sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes, révélant des inégalités mondiales et locales du fait de leurs répercussions inégales sur différents pays et communautés.

Débat – Faits préoccupants

Depuis le premier débat de l'IDM sur la migration, l'environnement et le changement climatique, en 2011, des progrès significatifs avaient été faits pour renforcer la base d'éléments factuels et les données sur le sujet. Les informations sur les tendances actuelles et prévues en matière de migration, de déplacement et de réimplantation planifiée dans le contexte des changements environnementaux et climatiques s'étaient constamment améliorées, permettant de mieux comprendre l'ampleur du problème et la manière dont il touchait différents pays et régions, ainsi que ses facteurs sous-jacents, multiples, complexes et interdépendants,

et ses conséquences sur le plan juridique, de la sécurité humaine et des droits de l'homme¹³.

Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne¹⁴, 24,9 millions de personnes avaient été nouvellement déplacées en 2019 à cause de catastrophes subites – principalement des tempêtes et des inondations – dans 140 pays et territoires. En 2020, ce chiffre était plus élevé encore, et était estimé à 30,7 millions. Ces chiffres, cités par de nombreux participants à l'IDM, étaient environ trois fois supérieurs au nombre de personnes nouvellement déplacées en raison de conflits et de violences sur la même période. La plupart de ces déplacements s'étaient produits en Asie de l'Est et du Sud et dans le Pacifique, suivis des Amériques et de l'Afrique subsaharienne.

Plusieurs orateurs intervenant dans le cadre de différents panels ont parlé des défis particuliers auxquels leur pays était confronté. A.K. Abdul Momen (Bangladesh) et Runa Khan (ONG Friendship) ont dit qu'au Bangladesh, des phénomènes climatiques extrêmes, tels que des inondations, avaient détruit des vies, des terres, des foyers et des moyens de subsistance, et provoquaient des déplacements chaque année. Aux Fidji, selon Josaia Voreqe Bainimarama, les cyclones tropicaux étaient chaque année plus fréquents et plus intenses. On estime qu'en décembre 2020, le cyclone Yasa, le deuxième cyclone le plus violent à avoir touché le pays, avait entraîné le déplacement de 23 000 personnes¹⁵. Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie) a déclaré que son pays, qui se trouvait sur la Ceinture de feu du Pacifique, avait enregistré plus de 2 000 catastrophes en 2020, dont des catastrophes climatiques telles que des inondations et des tempêtes, et des catastrophes géophysiques telles que des séismes et des tsunamis. Cristopher Ballinas Valdés (Mexique) et plusieurs autres panélistes et participants ont fait observer que les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes étaient, eux aussi, exposés chaque année à des ouragans destructeurs.

¹³ Voir, par exemple, D. Ionesco, D. Mokhnacheva et F. Gemenne, *Atlas des migrations environnementales*. Les Presses de Sciences Po, Paris.

¹⁴ Le Centre publie des estimations mondiales sur les déplacements internes dus à des catastrophes chaque année depuis 2009. Ses rapports mondiaux sur le déplacement interne et le changement climatique, notamment les éditions 2019 et 2020, sont disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report.

¹⁵ Estimations de l'Observatoire des situations de déplacement interne.

Parallèlement, des phénomènes environnementaux à évolution lente, notamment ceux associés au changement climatique¹⁶ et à une gestion non durable des ressources, influent sur les moyens de subsistance de millions d'autres personnes. La modification des régimes des précipitations, la sécheresse, la désertification, l'élévation du niveau de la mer, la salinisation, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité touchaient aussi bien les zones rurales que les zones urbaines, et déterminaient de plus en plus les schémas migratoires internes et transfrontaliers. Comme l'ont souligné plusieurs participants, dont Kristof Tamas (Suède) et Anne-Marie Trevelyan (Royaume-Uni), la Banque mondiale a estimé que, sans une action centrée sur le climat et le développement, plus de 143 millions de personnes pourraient être contraintes de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Amérique latine d'ici à 2050 en raison d'effets à évolution lente du changement climatique, tels que la baisse de rendement des cultures, les pénuries d'eau et l'élévation du niveau de la mer¹⁷. Nasser Bourita (Maroc) a dit que la dégradation des terres et le stress hydrique au Sahel touchaient les petits exploitants et accroissaient le risque de conflit, qui, à son tour, engendrait des déplacements et des migrations dans la région. Verena Knaus (UNICEF) a dit que le Guatemala avait connu plusieurs années de sécheresse qui avaient fragilisé la sécurité alimentaire et poussé de nombreuses personnes à migrer à l'étranger. Selon Lanto Rahajarizafy, qui s'est exprimé dans l'assistance, les populations au Madagascar étaient exposées à des phénomènes tels que l'élévation du niveau de la mer, l'érosion des côtes et des sols, la sécheresse et la désertification, provoquant des migrations internes. Au Sénégal, Amadou Diaw a dit que les zones côtières étaient touchées par l'érosion et l'élévation du niveau de la mer, si bien que leurs habitants étaient réinstallés ailleurs, tandis que d'autres régions du pays, y compris des régions transfrontalières, devaient faire face à la salinisation, à la déforestation, à la désertification et à la perte des écosystèmes. Sino Tokhirzoda (Tadjikistan) a ajouté que la perte des écosystèmes et de la biodiversité avait une incidence sur la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que sur des secteurs clés de l'économie de son pays. Pour sa part, Katja Schaefer (ONU-Habitat) a déclaré que,

¹⁶ La CCNUCC définit les phénomènes à évolution lente comme « des phénomènes qui évoluent progressivement en s'accroissant sur plusieurs années, ou l'accroissement de la fréquence ou de l'intensité de phénomènes récurrents » (FCCC/TP/2012/7, par. 20).

¹⁷ Rigaud *et al.*, *Groundswell : Preparing for Internal Climate Migration* (Washington, Banque mondiale, 2018). Disponible à l'adresse <https://documents1.worldbank.org/curated/en/846391522306665751/pdf/124719-v2-PUB-PUBLIC-docdate-3-18-18WBG-ClimateChange-Final.pdf>.

dans le bassin de la mer Caspienne, les effets du changement climatique et de la gestion des ressources sur les ressources hydriques avaient des répercussions sur la santé et les moyens de subsistance, et contribuaient à la migration rurale-urbaine.

Dans le contexte des risques environnementaux, de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, les migrations peuvent revêtir différentes formes. Les participants ont cité des exemples de déplacements internes dus à une catastrophe soudaine au Bangladesh, au Burundi, aux Fidji, en Indonésie, à Madagascar, au Mexique, aux Philippines, au Soudan, au Tadjikistan et en Uruguay. Ces déplacements étaient généralement temporaires mais, parfois, ils se prolongeaient et débouchaient sur une insécurité et une précarité plus grandes encore. D'autres participants ont évoqué des migrations internes depuis des zones rurales vers les centres urbains, qui se traduisaient souvent par le développement de lieux d'installations informels, comme c'était le cas en Sierra Leone, au Sénégal et dans le bassin de la mer Caspienne. Les migrations transfrontalières ou les déplacements intrarégionaux devenaient de plus en plus fréquents. Lena Brenn (IGAD) a mentionné les mouvements saisonniers des pasteurs au Sahel, où les itinéraires traditionnels étaient perturbés par le changement climatique et la sécheresse. Des participants de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Mexique et de l'Uruguay ont dit que des mouvements similaires s'étaient produits dans plusieurs pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Comme l'ont souligné des participants représentant des pays d'origine, de transit et de destination, dont l'Argentine, la Macédoine du Nord, le Maroc, le Mexique, les Philippines, le Sénégal et la République bolivarienne du Venezuela, la migration internationale était considérée comme un moyen de diversifier ses revenus dans de nombreux pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Faute de voies migratoires régulières et sûres, la migration internationale était parfois associée à une vulnérabilité accrue. Enfin, dans différentes régions du monde, de plus en plus de plans prévoyaient la réimplantation de communautés exposées à des aléas et à une dégradation permanente

de l'environnement¹⁸. Josia Voreqe Bainimarama a cité un exemple de réimplantation planifiée aux Fidji, où six communautés avaient déjà été entièrement ou partiellement réinstallées et 40 autres étaient en attente de réimplantation. Amadou Diaw a décrit un projet mis en œuvre au Sénégal, où la Banque mondiale et l'Agence française de développement contribuaient à la réinstallation de communautés de la Langue de Barbarie à Saint Louis. Si ces réimplantations avaient généralement lieu sur le territoire national, certains États dont l'intégrité territoriale était menacée, comme beaucoup de petits États insulaires en développement, envisageaient de déplacer l'ensemble de leur population à l'étranger : par exemple, les Fidji avaient proposé de mettre des terres à la disposition des Tuvalu et de Kiribati au cas où la population de ces pays devait être réinstallée en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Comme l'ont souligné des participants tout au long de l'IDM, les migrations, les déplacements et la réimplantation planifiée dans le contexte des changements environnementaux et climatiques risquaient, s'ils n'étaient pas bien planifiés, d'avoir des répercussions majeures sur la sécurité humaine et les droits de l'homme. À l'inverse, des migrations planifiées et bien gérées permettaient de mettre des populations en sécurité et de diversifier les revenus, et contribuer au développement durable.

Les participants ont aussi souligné que les effets des changements environnementaux et climatiques n'étaient pas uniformes : ils touchaient les pays, les communautés et les personnes les plus vulnérables de manière disproportionnée. Volkan Bozkir (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies) et Amina Mohammed (Nations Unies) ont tous deux fait observer que, partout dans le monde, c'étaient les personnes les plus pauvres et les plus défavorisées qui étaient les plus exposées, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Cecilia Jimenez-Damary (Rapporteuse spéciale des Nations Unies) a ajouté que les migrants et les personnes déplacées, les femmes et les filles, les jeunes et les enfants, les

¹⁸ Voir E. Bower et S. Weerasinghe, *Leaving Place, Restoring Home : Enhancing the evidence base on planned relocation cases in the context of hazards, disasters and climate change* (Genève, Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes et Kaldor Centre, 2021). Disponible à l'adresse <https://disasterdisplacement.org/portfolio-item/leaving-place-restoring-home> ; et D. Mokhnacheva, *Leaving Place, Restoring Home II : A Review of French, Spanish and Portuguese Literature on Planned Relocation in the Context of Hazards, Disasters, and Climate Change* (Genève, OIM, à paraître).

personnes présentant un handicap, la communauté LGBTQI, les personnes âgées, les peuples autochtones et les populations marginalisées comptaient parmi les groupes les plus vulnérables, qui pouvaient être exposés à des violations des droits de l'homme particulières. Un représentant de la FAO, qui a pris la parole dans l'assistance, a dit que les communautés rurales comptaient également parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique en raison de leur dépendance à l'égard des ressources naturelles et du nombre limité de possibilités d'adaptation. Les inégalités existantes étaient encore aggravées par les catastrophes et les effets néfastes du changement climatique, qui entraînaient souvent la perte d'actifs, de biens et de moyens de subsistance essentiels. À leur tour, ces inégalités empêchaient les personnes de rebondir et de s'adapter à un environnement évolutif, et pouvaient aboutir à des déplacements ou à des migrations forcées et dangereuses.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat¹⁹, les risques que faisait peser le changement climatique sur la santé, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et hydrique, la sécurité humaine et la croissance économique devraient continuer d'augmenter, même si le réchauffement de la planète n'excédait pas les niveaux préindustriels de 1,5° C. D'après l'OMM, 2020 comptait parmi les trois années les plus chaudes, et les six années précédentes avaient été les plus chaudes jamais enregistrées²⁰. La fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes, tels que les inondations et les tempêtes, allaient continuer d'augmenter et d'entraîner des destructions, des pertes de vies et de moyens de subsistance et des déplacements. Comme l'a relevé Ovais Sarmad (CCNUCC), « ce problème ne va pas disparaître, et ce que nous voyons aujourd'hui n'est qu'une préfiguration ce qui se produira si nous n'agissons pas collectivement ». Il était urgent d'agir aux niveaux national, régional et international afin d'atténuer le changement climatique, d'appuyer l'adaptation et de relever les défis migratoires connexes.

¹⁹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Réchauffement planétaire de 1,5° C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* (Genève, OMM, 2018). Disponible à l'adresse www.ipcc.ch/sr15.

²⁰ OMM, *State of the Global Climate 2020* (Genève, OMM, 2021). Disponible à l'adresse <https://public.wmo.int/en/our-mandate/climate/wmo-statement-state-of-global-climate>.

Recommandations

- Les gouvernements doivent, de toute urgence, intensifier leurs efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et lutter contre les facteurs de vulnérabilité et de migration forcée.
- Les effets différenciés des changements environnementaux et climatiques, de même que les inégalités connexes en matière de vulnérabilités et de résultats migratoires doivent être reconnus, et davantage de travaux de recherche doivent être menés pour mieux comprendre les inégalités existantes au niveau local.
- Il faut accorder la priorité à des approches adaptées au contexte, centrées sur les personnes, soucieuses de la problématique femmes-hommes et fondées sur la sécurité humaine et les droits de l'homme afin de répondre aux besoins et problèmes auxquels font face les communautés les plus vulnérables à l'échelle locale en matière de migration, d'environnement et de changement climatique.

2. Reconnaître les liens entre la santé et la migration, et l'environnement et le changement climatique dans le relèvement post-pandémie

Vue d'ensemble

L'année 2020 et le début de l'année 2021 ont été marqués par la pandémie de COVID-19. Alors que les pays restent aux prises avec les effets à long terme de cette crise sanitaire et commencent à planifier le relèvement, ses incidences sur la migration et ses liens avec l'action climatique sont au cœur des discussions de l'IDM 2021, dans le prolongement de l'IDM 2020 consacré à la crise de la COVID-19 et au rôle de la mobilité humaine²¹. Les participants ont examiné en quoi la pandémie de COVID-19 avait exacerbé les vulnérabilités et inégalités existantes, et ont discuté des difficultés particulières que les migrants et les personnes déplacées rencontraient dans le contexte de la crise sanitaire. Beaucoup ont souligné que les efforts de relèvement post-pandémie offraient une occasion unique de bâtir des sociétés plus résilientes, plus durables et plus inclusives.

Débat – Effets de la COVID-19 sur la migration et les vulnérabilités

De nombreux panélistes, dont Volkan Bozkir (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies), ont relevé que la pandémie de COVID-19 avait touché de manière disproportionnée les migrants, en particulier ceux

²¹ OIM, *Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable*, Dialogue international sur la migration n° 30 (Genève, 2021). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/dialogue-international-sur-la-migration-no-30-crise-de-la-covid-19-repenser-la-contribution>.

qui étaient en situation irrégulière et dont les réseaux d'aide sociale et les filets de sécurité étaient limités dans les pays de destination. Les migrants et leur famille avaient été particulièrement touchés par la perte de revenu et d'emploi, car de nombreux secteurs de l'économie qui dépendaient des travailleurs migrants, tels que les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, avaient pâti des mesures de confinement imposées à cause de la COVID-19. Nombre d'entre eux n'avaient pas été en mesure de retourner dans leur pays en raison de la fermeture des frontières, tandis que d'autres n'avaient pas pu accéder à des emplois à l'étranger. Cette situation avait eu de lourdes incidences sur la sécurité des personnes et d'importantes répercussions économiques dans les pays d'origine, où les rapatriements de fonds avaient diminué. Pour de nombreux pays, en particulier les pays à revenu faible et intermédiaire, les fonds rapatriés par les travailleurs migrants étaient une source importante de revenu, et la baisse des flux financiers internationaux due à la crise de la COVID-19 avait des effets dévastateurs sur les communautés et les économies locales, ainsi que sur les ménages.

Kristof Tamas (Suède) a précisé que les migrants employés dans les secteurs de première ligne (par exemple, la santé, les transports, l'aide à domicile, la gestion des déchets et la vente) ou le secteur informel couraient un risque accru de contracter le virus, mais n'avaient pas toujours accès à des soins de santé adaptés. Un représentant du Saint-Siège, qui a pris la parole dans l'assistance, a ajouté que beaucoup de migrants irréguliers hésitaient à demander des soins médicaux de peur d'être expulsés. Selon les mots du Pape François, trop souvent, «on considère que les migrants n'ont pas le même droit que les autres de participer à la vie de la société, et l'on oublie qu'ils possèdent la même dignité intrinsèque que toute autre personne». Les soins de santé devaient être accessibles et abordables pour tous, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité, dont les migrants et les personnes déplacées.

Un représentant des Philippines, qui a également pris la parole dans l'assistance, a dit que les migrants avaient aussi subi des discriminations en matière d'accès aux vaccins, et qu'ils avaient été victimes de stigmatisation et d'attaques xénophobes. En raison de leur vulnérabilité préexistante, les femmes, les enfants, les migrants en situation irrégulière et les victimes de la traite étaient particulièrement à risque dans ce contexte. Les retards administratifs et l'interruption des procédures de délivrance de visas, de titres de séjour et de permis de travail, ainsi que des procédures de

demande d'asile avaient exacerbé la précarité de nombreux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Les personnes déplacées en raison de catastrophes et de conflits avaient également rencontré des difficultés particulières dans le contexte de la pandémie, du fait des restrictions de circulation entravant la fourniture de l'aide et des risques sanitaires encourus dans les camps surpeuplés et les implantations sauvages²².

Des participants ayant pris la parole dans l'assistance ont présenté des exemples de mesures prises à l'échelle nationale pour venir en aide aux migrants et les protéger durant la pandémie. La Chine, par exemple, avait adopté une politique visant à préserver le bien-être des migrants et fourni des services d'immigration en ligne destinés à faciliter leur rapatriement pendant la pandémie ainsi que les voyages internationaux essentiels grâce à une procédure accélérée de délivrance de visas et d'autres documents de voyage. La République bolivarienne du Venezuela avait organisé, avec le soutien des Nations Unies, le rapatriement volontaire de ses ressortissants à l'étranger et avait mis en place des centres mobiles afin de dispenser des soins de santé et de détecter rapidement les cas dans les zones reculées. Au Burundi, les centres sanitaires d'urgence institués dans le cadre du programme national de renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe avaient été mobilisés pour riposter à la pandémie de COVID-19. Au Portugal, le Gouvernement avait autorisé tous les migrants irréguliers et les demandeurs d'asile à séjourner dans le pays pendant la durée de la pandémie, leur permettant de bénéficier de prestations sociales et sanitaires, de diagnostics gratuits, de traitements et de la vaccination, quel que soit leur statut migratoire. Néanmoins, comme l'ont souligné plusieurs participants, l'accès à la santé restait profondément inégalitaire dans de nombreux pays, et la distribution inégale des vaccins, surtout dans les pays les plus pauvres, était particulièrement préoccupante.

²² Pour un aperçu des effets de la pandémie de COVID-19 sur les migrants, voir L. Guadagno, *Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis*, Série Recherche sur la migration, no 60 (Genève, OIM, 2020). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/node/2372>.

Établir un lien entre le couple santé et migration et l'action climatique

Dans le monde entier, la pandémie a accentué les inégalités, les vulnérabilités et la précarité, et mis à mal les acquis du développement. Josaia Voreqe Bainimarama a fait observer que dans les pays qui dépendaient du tourisme, comme les Fidji, la fermeture des frontières décidée dans le cadre des mesures de lutte contre la COVID-19 avait eu des conséquences économiques particulièrement lourdes. À leur tour, ces conséquences avaient eu des incidences négatives sur la capacité des personnes, des communautés et des gouvernements de faire face aux catastrophes et aux effets du changement climatique. Dans la plupart des pays, les priorités politiques, autrefois axées sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, avaient été réorientées vers la gestion de la crise sanitaire.

Or, le changement climatique, la santé et la migration étaient des phénomènes profondément interdépendants²³. Comme l'a expliqué Maria Neira González (OMS), le changement climatique influait sur les trois piliers de la santé, à savoir l'alimentation, l'air propre et la sécurité hydrique. La nature fournissait des services essentiels aux personnes : vivres, protection et culture. La production alimentaire et énergétique, et la disponibilité d'une eau propre étaient dépendantes d'écosystèmes sains et en bon état de fonctionnement, qui servaient aussi de remparts contre les aléas et les maladies. La mauvaise gestion et la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, par suite de la déforestation, d'une utilisation non durable des ressources et des activités industrielles, perturbaient cet équilibre et empêchaient la nature de fournir ces services essentiels. Dans un rapport conjoint publié récemment sur les origines de la COVID-19²⁴, l'OMS et la Chine avaient rappelé les liens entre les changements environnementaux provoqués par l'homme et

²³ Voir également OIM, Health and Migration, Environment and Climate Change, portail sur la migration environnementale de l'OIM. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/health-and-migration-environment-climate-change>.

²⁴ OMS, *WHO-convened global study of origins of SARS-CoV-2 : China Part, Joint WHO-China Study, 14 January–10 February 2021, Joint Report* (Genève, 2021). Disponible à l'adresse www.who.int/publications/i/item/who-convened-global-study-of-origins-of-sars-cov-2-china-part.

la diffusion des zoonoses²⁵. Le compte à rebours santé et changement climatique du *Lancet*²⁶, présenté par Ibrahim Abubakar (*The Lancet*), avait établi que les épidémies de maladies infectieuses, la sécheresse, l'insécurité alimentaire et les phénomènes extrêmes étaient les plus grandes sources de préoccupation pour la santé humaine découlant du changement climatique. Lorsque l'alimentation, l'eau et la sécurité physique étaient menacées, les populations avaient tendance à migrer en quête de meilleures conditions de vie. Par exemple, dans l'un des exemples cités par Verena Knaus (UNICEF), la sécurité alimentaire était le principal facteur de migration pour la majorité des migrants originaires du Guatemala, où le taux de malnutrition était particulièrement élevé dans les communautés autochtones.

Dans le même temps, les mouvements de population pouvaient contribuer à la diffusion des virus et des maladies, ou exercer une pression supplémentaire sur les systèmes de santé dans les régions de destination, en particulier les centres urbains. Il était donc essentiel de renforcer les systèmes de santé publique et de les préparer afin qu'ils puissent faire face aux pressions croissantes des effets du changement climatique et de la croissance démographique imputable aux migrations et aux déplacements. Maria Neira González a dit que l'OMS avait récemment élaboré des orientations à l'intention des praticiens chargés de préparer les systèmes de santé aux pressions associées au changement climatique, et a invité les participants à s'y référer et à les diffuser²⁷. Le Cadre de gestion des risques liés aux situations d'urgence et aux catastrophes dans le contexte de la santé de l'OMS, mentionné par Ibrahim Abubakar (*The Lancet*), était un autre exemple de recommandations susceptibles d'aider les gouvernements et les praticiens à gérer les conséquences sanitaires,

²⁵ Voir également OMS et Convention sur la diversité biologique, Biodiversity and Infectious Diseases, Questions and Answers. Disponible à l'adresse www.who.int/docs/default-source/climate-change/qa-infectiousdiseases-who.pdf?sfvrsn=3a624917_3.

²⁶ Voir la [note de bas de page 10](#).

²⁷ OMS, *Établissements de santé résilients face au changement climatique et écologiquement viables, Orientations de l'OMS* (Genève, 2020). Disponible à l'adresse www.who.int/fr/publications/i/item/climate-resilient-and-environmentally-sustainable-health-care-facilities.

en particulier dans le contexte de catastrophes²⁸. Les deux orateurs ont souligné qu'en parallèle, les efforts faits pour lutter contre le changement climatique pouvaient avoir d'importantes retombées positives sur la santé et le développement durable²⁹. Ibrahim Abubakar a toutefois noté que peu de pays avaient adopté des politiques nationales tenant compte à la fois du changement climatique, de la migration et de la santé.

En dépit des difficultés économiques et sociales associées à la crise sanitaire mondiale en cours, les participants ont souligné que la pandémie ne devait pas détourner les gouvernements de l'urgence qu'il y avait à s'attaquer au changement climatique et aux problèmes migratoires connexes. Comme l'ont fait remarquer plusieurs orateurs, dont Anne-Marie Trevelyan (Royaume-Uni), les efforts de relèvement post-pandémie étaient une occasion majeure et inédite de reconstruire en mieux et de promouvoir une transition vers une économie verte et une société plus résiliente au climat, en meilleure santé et plus inclusive. Naser Nuredini a indiqué que la Macédoine du Nord, par exemple, s'était engagée en faveur d'un relèvement économique durable de la crise de la COVID-19 et s'efforceraient de garantir l'inclusion de groupes sociaux vulnérables, dont les migrants. Les emplois verts pouvaient offrir des possibilités d'emploi aux migrants et tirer parti de leurs vastes compétences et connaissances. Comme l'ont souligné plusieurs participants du deuxième panel, les travailleurs migrants avaient largement contribué aux réponses à la pandémie en permettant à des secteurs essentiels de l'économie, tels que santé, l'alimentation, les services et l'aide à domicile, de continuer à fonctionner. Comme l'a rappelé Volkan Bozkir (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies), le vaccin contre la COVID-19 avait été mis au point par des scientifiques issus de l'immigration. Grâce à leurs compétences, leurs connaissances et leurs ressources, les migrants pouvaient apporter une contribution importante aux efforts de relèvement, tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine. Conformément aux déclarations de nombreux participants,

²⁸ OMS, *Cadre de gestion des risques liés aux situations d'urgence et aux catastrophes dans le contexte de la santé* (Genève, 2019). Disponible à l'adresse <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/348822/9789240019706-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

²⁹ Pour plus d'informations sur les retombées positives de l'action climatique sur la santé, voir OMS, *Health and climate change toolkit*, à l'adresse www.who.int/activities/building-capacity-on-climate-change-human-health/toolkit/cobenefits (page consultée le 29 juillet 2021), et Andy Hayes, *Health co-benefits of climate action*, *The Lancet : Planetary Health*, volume 1, no 1 :E4–E-5 (1er avril 2021), à l'adresse [www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196\(17\)30003-7/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(17)30003-7/fulltext).

il était fondamental de lever les obstacles et les difficultés auxquels se heurtaient les migrants, afin de garantir un relèvement inclusif après la COVID-19 et d'empêcher les effets de l'épidémie de saper les progrès accomplis sur la voie des ODD³⁰.

Comme l'a souligné Elizabeth Ferris (Institut pour l'étude des migrations internationales), de nombreux parallèles pouvaient être établis entre la pandémie de COVID-19 et la crise climatique, qui étaient toutes deux mondiales et omniprésentes. Un représentant du Portugal, qui a pris la parole dans l'assistance, a fait remarquer que même si les réponses à la crise sanitaire tendaient à faire obstacle à la mobilité humaine, alors que le changement climatique était à l'origine de migrations et de déplacements, certains des principes qui soustendaient la lutte contre la COVID-19 pouvaient être pertinents pour l'action climatique. Par exemple, les solutions mises en place permettaient de tirer des enseignements utiles quant à la capacité de mobiliser rapidement des fonds et des connaissances scientifiques, des partenariats et des efforts de coopération à l'échelle mondiale et régionale face à un risque mondial – tout cela était également indispensable pour lutter contre le changement climatique. De plus, la pandémie avait mis en lumière la nécessité d'associer les personnes les plus vulnérables et l'importance d'une planification fondée des éléments factuels. Il s'agissait là d'un autre enseignement susceptible d'éclairer l'action climatique mondiale. Le représentant de la Chine, s'exprimant dans l'assistance, a rappelé que le partage d'informations et la coopération à des fins de fourniture d'aide et de matériel médicaux avaient joué un rôle fondamental dans la riposte mondiale à la COVID-19. Elizabeth Ferris a conclu en disant que pour relever ces défis, il fallait investir davantage dans la préparation, s'appuyer sur des données scientifiques, sensibiliser le public et faire preuve de détermination politique. Il serait bien moins coûteux d'agir en amont et d'investir dans des mesures préventives de réduction des risques que de gérer les effets du changement climatique et des crises sanitaires à l'avenir.

³⁰ Pour des recommandations et des exemples de mesures concrètes visant à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières à des fins de développement durable et de relèvement plus solide après la COVID-19, voir la contribution de l'OIM au forum politique de haut niveau pour le développement durable, Leveraging Migration to Recover Better from COVID-19 and Achieve the 2030 Agenda. Disponible à l'adresse https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/273032021_IOM_Submission_to_the_HLPF.pdf.

Recommandations

- L'attention portée actuellement à la crise sanitaire mondiale et au relèvement postpandémie ne doit pas détourner la communauté internationale de l'urgence de la lutte contre les effets du changement climatique. Au contraire, les plans de relèvement doivent promouvoir une transition vers une économie verte plus durable et une société plus résiliente.
- Il y a lieu de reconnaître les avantages mutuels de politiques et mesures efficaces en matière de gestion du climat, de la santé et des migrations, et de promouvoir des approches multidimensionnelles pour relever ces défis interconnectés.
- Dans le cadre des efforts de relèvement après la COVID-19, les gouvernements doivent, en priorité, s'efforcer d'améliorer les pratiques de gestion de l'environnement et de la biodiversité, d'atténuer le changement climatique, de renforcer les systèmes de santé et de protéger et d'inclure les personnes les plus vulnérables, notamment les migrants, afin de diminuer les risques de crises sanitaires futures tout en rendant les sociétés plus résilientes et en s'attaquant aux facteurs de migration et de déplacement forcés. Il existe des orientations et des outils précis à l'appui de ces efforts, qu'il convient d'utiliser.
- Les engagements pris au titre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en faveur d'un accès non discriminatoire des migrants aux soins de santé doivent être mis en œuvre. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les pays et les autres parties prenantes devraient unir leurs efforts pour faciliter une distribution égale des vaccins et l'égalité d'accès à ces derniers, en particulier pour les populations les plus vulnérables, y compris les migrants et les personnes déplacées.
- Des recherches plus poussées sont nécessaires pour démontrer les liens entre le changement climatique, la migration et la santé, compte tenu des effets des politiques et des interventions.

3. Relier la migration, l'environnement et le changement climatique à l'action humanitaire, au développement et à la paix

Vue d'ensemble

Les causes profondes de la pauvreté, des conflits et des déplacements sont étroitement corrélées, et les catastrophes et les effets néfastes des changements climatiques et environnementaux contribuent à l'aggravation des vulnérabilités existantes. Ces défis interdépendants doivent être relevés selon une approche intégrée à l'appui des engagements pris à l'échelle mondiale et nationale en faveur d'un développement et d'une paix durables.

Débat – Comprendre les besoins

Les effets soudains et à évolution lente du changement climatique mettaient à mal de nombreux aspects de la sécurité humaine et portaient atteinte à l'exercice des droits de l'homme, surtout lorsqu'ils provoquaient des déplacements de population. Les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance et la sécurité économique, la disponibilité des ressources, la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que sur la sécurité physique dans le contexte des catastrophes, risquaient d'aggraver les tensions et de contribuer aux facteurs de violence, de conflit et de déplacement. Comme l'a fait remarquer Joost Klarenbeek (Pays-Bas), l'Union africaine prévoyait que le changement climatique provoquerait des conflits armés ou des troubles politiques dans de nombreux pays d'Afrique. Associé à une urbanisation galopante, à la croissance démographique et à des taux de chômage élevés, il pouvait contribuer à des migrations forcées et irrégulières, sapant un peu plus encore la sécurité humaine et les droits de l'homme. Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie), notant que les migrants irréguliers étaient particulièrement exposés à la traite d'êtres humains, a rappelé les problèmes particuliers que posait la migration

irrégulière par la mer. Dans une déclaration écrite, l'ONUDC avait relevé que le changement climatique et les déplacements dus à des catastrophes exacerbent les vulnérabilités existantes et exposent les personnes à un risque accru de traite et de trafic illicite, comme le montrait la hausse des incidents de traite d'êtres humains au lendemain de catastrophes soudaines et à évolution lente³¹.

Josaia Vorege Bainimarama (Fidji) a souligné que le changement climatique menaçait des droits de l'homme fondamentaux, tels que l'accès à l'alimentation, à l'eau et à un environnement propre et sain. Cecilia Jimenez-Damary (Rapporteuse spéciale des Nations Unies) a fait observer que les difficultés particulières auxquelles se heurtaient les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le contexte des effets à évolution lente du changement climatique passaient souvent inaperçues car l'attention se cristallisait généralement autour des déplacements provoqués par des catastrophes soudaines. Cependant, son récent rapport soumis à l'Assemblée générale³² avait montré que les phénomènes à évolution lente se traduisaient par la perte de moyens de subsistance et de logements, portant atteinte à la quasi-totalité des droits de l'homme des populations touchées. Selon ce rapport, les risques d'atteintes aux droits de l'homme associés à ces phénomènes augmentaient proportionnellement à la durée, à l'intensité et à la fréquence des effets du changement climatique, et variaient considérablement en fonction du statut et de la situation des personnes touchées, frappant de manière disproportionnée des groupes vulnérables particuliers, comme les populations autochtones, les pasteurs, les femmes, les enfants, les personnes âgées et celles présentant un handicap.

Faryde Carlier González (Colombie) a déclaré que, souvent, le changement climatique aggravait les pressions économiques et politiques existantes. Il pouvait engendrer des flux migratoires mixtes et complexes, qui exigeaient une solution globale associant des mesures humanitaires et de développement, ainsi que de nouveaux partenariats dans tous les secteurs d'intervention. En Colombie, au sein du Groupe interorganisations

³¹ Pour plus d'informations sur les données relatives à la traite, voir l'onglet sur la traite d'êtres humains du portail sur les données migratoires de l'OIM. Disponible à l'adresse www.migrationdataportal.org/fr/themes/traite-detres-humains (page consultée le 29 juillet 2021).

³² Assemblée générale des Nations Unies, Rapport de la Rapporteuse spéciale ([note de bas de page 11](#)).

sur les flux migratoires mixtes établi par l'OIM et le HCR en 2016³³, plus de 70 organismes intergouvernementaux et ONG internationales et locales collaboraient à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement pour gérer les flux migratoires, en fournissant des services essentiels et une aide humanitaire aux réfugiés et aux migrants et en facilitant leur intégration économique, sociale et politique.

Promouvoir des solutions intégrées fondées sur des éléments factuels

Étant donné les corrélations croissantes entre les préoccupations humanitaires et celles liées au développement, des solutions intégrées étaient nécessaires à l'appui d'une paix à long terme, du développement durable, de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique. Plusieurs participants ont fait observer qu'il fallait à tout prix renforcer le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix afin de garantir une meilleure coordination des efforts et des ressources consacrés à l'action humanitaire et au développement et de faire en sorte que ceux-ci soient suffisants pour pouvoir relever les défis humanitaires immédiats, tout en renforçant la résilience et l'adaptation à long terme des communautés vulnérables. Il était indispensable d'établir des partenariats entre les acteurs humanitaires et du développement et entre tous les secteurs de la société, afin de s'attaquer plus efficacement aux problèmes complexes du changement climatique et à ses effets sur les migrations et les déplacements.

Les déclarations faites durant la session ont fait clairement apparaître que beaucoup de pays et d'organisations promouvaient déjà de tels partenariats et des approches intégrées. Par exemple, Andreas Papaconstantinou (DG ECHO) a dit que l'Union européenne encourageait la prise en considération des préoccupations climatiques et environnementales et des questions relatives à la migration dans ses interventions humanitaires. Kristof Tamas a dit que la Suède favorisait un renforcement de la coordination entre les efforts de préparation en cas de catastrophe et l'aide au développement. Un représentant du Japon, qui a pris la parole dans l'assistance, a dit que son pays appuyait

³³ Voir Grupo Interagencial sobre Flujos Migratorios Mixtos, à l'adresse www.r4v.info/en/node/383.

des programmes intégrés de préparation, de réduction des risques et de résilience communautaire dans plusieurs pays, dont l'Afghanistan et la Somalie, afin de e lien entre action humanitaire, développement et paix. Ignacio Packer (Conseil international des agences bénévoles) a signalé que la conférence annuelle de l'ICVA tenue en 2021 avait reconnu l'importance d'aborder de manière coordonnée et intégrée la préparation aux catastrophes, la résilience communautaire et l'appui aux moyens de subsistance dans le contexte du changement climatique, par exemple au Sahel. Il a, en outre, relevé que nombre d'acteurs humanitaires étaient déjà engagés dans des interventions de développement à long terme, par exemple en garantissant l'accès à une eau propre et en renforçant les moyens de subsistance. Plusieurs participants ont mentionné les efforts de longue date déployés par l'OIM pour promouvoir le lien entre action humanitaire, développement et paix³⁴ et s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité en temps de conflit et de catastrophe dans le cadre de partenariats efficaces avec d'autres organismes des Nations Unies, comme le HCR, et la société civile. Comme l'a souligné le Directeur général, l'OIM considérait les articulations entre conflits, migrations, changements environnementaux et climatiques comme un domaine d'action prioritaire essentiel.

Cependant, ainsi que l'a relevé Ignacio Packer (ICVA), il restait de nombreux défis à relever car les acteurs de l'aide humanitaire et du développement continuaient de travailler de manière cloisonnée et ne tenaient pas suffisamment compte des aspects relatifs au changement climatique. Andrew Harper (HCR) a ajouté que les gouvernements et les parties prenantes internationales n'investissaient pas suffisamment dans l'adaptation et la prévention. Le changement climatique, l'urbanisation et la forte croissance démographique étaient des tendances de fond qui continueraient de peser sur les systèmes politiques, sociaux et économiques existants, de sorte que la communauté internationale devait se préparer et renforcer ses capacités afin d'y répondre.

Afin de contribuer à des politiques et à une action efficaces, il convenait de redoubler d'efforts pour renforcer le socle de connaissances sur les causes profondes de ces phénomènes et sur les pratiques efficaces permettant de réduire les risques de catastrophe, de s'adapter au changement climatique, de réduire la pauvreté et de renforcer la résilience.

³⁴ Voir OIM, IOM and the Humanitarian-Development-Peace Nexus (HDPN), à l'adresse www.youtube.com/watch?v=p-DhxiNI40s.

Cela supposait d'améliorer les capacités de collecte de données afin de mieux comprendre et de cartographier les risques et les vulnérabilités à l'échelle locale. Verena Knaus (UNICEF) a donné plusieurs exemples d'outils innovants de collecte de données au niveau local : par exemple, l'Indonésie avait élaboré une carte répertoriant les risques de catastrophe afin de repérer les écoles présentes dans des zones à risque; au Pakistan, l'imagerie satellite était utilisée pour prévoir les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques de déplacement connexes. Anicet Nibaruta a expliqué qu'au Burundi, un outil permettant de cartographier les risques de déplacement à l'échelle locale avait été mis au point avec l'aide de l'OIM et serait déployé dans tout le pays³⁵. Dans l'assistance, Lanto Rahajarizafy a dit qu'à Madagascar, un nouvel observatoire des migrations internes, établi en 2020 avec le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, de l'OIM et du Centre national de recherches sur l'environnement, aiderait à renforcer les éléments factuels et les données sur les migrations internes dans le pays. Lena Brenn (IGAD) a ajouté qu'en Afrique de l'Est, le Centre de prévision et d'applications climatologiques de l'IGAD³⁶ fournissait des services climatologiques aux autorités de la région, notamment des systèmes d'alerte précoce et des systèmes intégrés de collecte de données permettant de relier les informations sur le changement climatique à celles relatives aux déplacements et aux migrations. Enfin, dans l'assistance, un représentant de la Commission sur le changement climatique des Philippines a déclaré qu'il était aussi important de consolider les connaissances et les compétences des principaux acteurs sur le terrain en matière de gestion des risques, et d'améliorer leur compréhension des concepts afférents à ce thème et leur application concrète dans un environnement en constante évolution.

Comme l'ont souligné de nombreux participants, il était fondamental d'agir en amont, de prévenir et de se préparer si l'on voulait que les pays et les communautés deviennent plus résilients et qu'ils soient moins exposés aux catastrophes, aux effets du changement climatique et aux conflits. D'où l'importance de renforcer les institutions nationales et les capacités locales et de sensibiliser la population aux risques à la faveur de programmes de sensibilisation et de préparation aux divers aléas à l'échelle communautaire. Verena Knaus (UNICEF), par exemple, a souligné

³⁵ Voir TUBEHONEZA : Strengthening Resilience to Natural Disaster Risks in Burundi, 2020–2022. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/latest_pdf_files_eu_drr_infosheet_-_en_-_july_2020.pdf.

³⁶ Pour plus d'informations sur le Centre, voir www.icpac.net/.

la nécessité de garantir l'accessibilité des systèmes d'alerte précoce aux enfants et à d'autres populations vulnérables. Plusieurs intervenants qui représentaient des pays et organismes donateurs, dont le Royaume-Uni, les Nations Unies et la Commission européenne, ont souligné que le renforcement des systèmes d'alerte précoce et d'autres outils de réduction des risques de catastrophe était une priorité absolue. De nombreux pays et experts ont cité des exemples de pratiques efficaces dans ce domaine tout au long de l'IDM. Par exemple, Andreas Papaconstantinou (DG ECHO) a dit que la Commission européenne appuyait la fourniture de services d'alerte précoce aux niveaux national et local en Europe, mais aussi à l'échelle mondiale grâce au service Copernicus de gestion des urgences³⁷. Au Mexique, d'après Cristopher Ballinas Valdés, le Gouvernement s'était fixé comme priorité de lutter contre les causes profondes des déplacements et de la vulnérabilité dans le contexte des catastrophes, du changement climatique, des conflits et de la violence, tout en portant assistance aux personnes forcées de se déplacer en raison de ces phénomènes. Grata Endah Werdaningtyas a dit qu'en Indonésie, le Gouvernement avait investi dans le renforcement des institutions chargées de gérer les risques de catastrophe aux niveaux national et infranational (provinces et districts) et qu'il s'efforçait d'améliorer la coordination institutionnelle et l'affectation des ressources dans tout le pays, afin de permettre des ripostes rapides, même dans les zones les plus reculées. Comme l'a indiqué Anicet Nibaruta, au Burundi, la Plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes³⁸ avait été mise en place pour coordonner les mesures de préparation et de réponse en cas d'urgence dans tout le pays, et d'optimiser l'utilisation des ressources. Dans le cadre de son programme national de renforcement des capacités aux fins de réduction des risques de catastrophe, le Burundi donnait la priorité au renforcement des institutions locales, à la collecte de données, aux systèmes d'alerte précoce multirisque, à la planification des situations d'urgence, à la communication en cas d'urgence et à l'établissement de partenariats novateurs et inclusifs associant différents secteurs de la société, notamment les acteurs religieux et le secteur privé. Ce programme visait aussi à développer une culture de la connaissance des risques dans le cadre des programmes scolaires et universitaires, ainsi que dans le cadre de campagnes de communication publiques soutenues par un réseau national de communication et de formation en matière de

³⁷ Pour plus d'informations sur ce service, voir <https://emergency.copernicus.eu/>.

³⁸ Voir Gouvernement du Burundi, Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 20182025 et Plan d'action 20182021, en particulier p. 21.

réduction des risques de catastrophe. Au Bangladesh, des organisations locales menaient une action intégrée visant à améliorer la résilience de communautés locales exposées aux catastrophes et aux effets à évolution lente du changement climatique. Par exemple, l'ONG Friendship, dont le travail a été présenté par Runa Khan, contribuait à la construction d'écoles démontables et au déploiement d'hôpitaux flottants afin de garantir l'accès à l'éducation et aux soins de santé dans les communautés les plus reculées et les plus exposées. Elle formait également des microentrepreneurs sociaux, des techniciens, des agriculteurs, des pêcheurs, des médecins et des enseignants pour qu'ils puissent accéder aux services essentiels et à une assistance juridique et, ce faisant, continuer d'exercer leur activité, même dans des situations de déplacement³⁹.

Les participants ont souligné qu'en plus de la préparation et de la prévention, la réponse aux crises devait englober la protection des populations les plus vulnérables grâce à des approches fondées sur les droits de l'homme et soucieuses de la problématique femmeshommes qui tiennent compte des vulnérabilités et besoins particuliers des migrants, des personnes déplacées, des femmes, des jeunes et des enfants, des populations autochtones, des personnes handicapées et d'autres groupes désavantagés. María Florencia Carignano (Argentine), par exemple, a dit que les droits de l'homme étaient au cœur de l'approche adoptée par son pays pour protéger les migrants qui fuyaient des catastrophes, et que les ressortissants étrangers auxquels l'Argentine avait accordé une protection humanitaire temporaire jouissaient des mêmes droits et services que les citoyens argentins. Christopher Ballinas Valdés a signalé que les efforts faits par le Mexique pour lutter contre les causes profondes des déplacements et aider les populations touchées étaient ancrés dans les cadres relatifs aux droits de l'homme. Dans d'autres régions du monde, des gouvernements et des organisations internationales collaboraient au niveau régional afin de détecter et protéger les victimes de la traite d'êtres humains et de garantir le respect des droits des migrants en temps de crise : le programme EUROFRONT⁴⁰, présenté par Chiara Maria Paolucci (Institut italo-latino-américain), qui a pris la parole dans l'assistance, promouvait le respect des droits de l'homme lors des contrôles aux frontières et encourageait

³⁹ Pour plus d'informations sur l'ONG Friendship, voir <https://friendship.ngo/>.

⁴⁰ Programme régional financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM, l'Institut italo-latino-américain et la Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration publique et les politiques gouvernementales (voir <https://iila.org/it/cooperazione/eurofront/>).

les systèmes d'alerte et la prise de mesures précoces afin de détecter les crises migratoires et de protéger les droits des migrants en Amérique latine. Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie) a ajouté que le Processus de Bali⁴¹ soutenait la coopération entre les pays d'Asie et du Pacifique depuis 2002, dans le but de combattre et de prévenir les infractions et la traite d'êtres humains transnationales grâce à une communication efficace, des systèmes d'alerte et de détection des mouvements précoces, et la coordination des opérations de recherche et de sauvetage.

Deux intervenants, Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie), et un représentant des Philippines dans l'assistance, ont insisté sur l'importance de ratifier et d'appliquer les principaux instruments juridiques internationaux, tels que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. D'autres instruments clés relatifs aux droits de l'homme devaient, eux aussi, être mis en œuvre et transposés dans des politiques et mesures concrètes à l'échelle locale. Comme l'a rappelé Cecilia Jimenez-Damary (Rapporteuse spéciale des Nations Unies), c'était aux États qu'incombait au premier chef la responsabilité de prévenir et de réduire les risques associés au changement climatique, de gérer les déplacements internes et de protéger les droits de l'homme, si bien qu'ils devaient adopter des politiques et des mesures à cet effet. Dans sa contribution écrite, l'ONU DC a dit que les campagnes de sensibilisation permettaient de réduire les vulnérabilités et d'améliorer la résilience en ce qu'elles informaient les migrants et d'autres populations vulnérables de leurs droits et des voies de migration sûres, et les sensibilisaient aux risques associés aux migrations irrégulières, tels que la traite et le trafic illicite⁴². Comme l'a déclaré Volkan Bozkir (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies), la communauté internationale avait la responsabilité de ne laisser personne de côté, ce qui exigeait « des efforts délibérés pour prendre soin de ceux qui, trop souvent, faisaient partie des laissés pour compte et qui, trop souvent, ne bénéficiaient d'aucun filet de sécurité sociale ».

Les problèmes humanitaires et de développement qui se posaient dans le contexte du changement climatique, de la migration et des conflits étaient considérables et allaient certainement encore gagner en importance. Toutefois, grâce à une action collective et intégrée en

⁴¹ Pour plus d'informations sur le Processus de Bali, voir www.baliprocess.net/.

⁴² ONU DC, Human Trafficking and Migrant Smuggling. Disponible à l'adresse www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/index.html.

faveur du climat, du développement et de l'action humanitaire, et à des partenariats entre domaines d'expertise complémentaires, la communauté internationale pouvait contribuer à la construction d'un avenir plus résilient, plus durable et plus pacifique. Comme l'a relevé Ignacio Packer (ICVA), l'action climatique avait des retombées positives sur la paix et devait être placée au cœur des efforts humanitaires et de développement.

Recommandations

- Les causes profondes de la pauvreté, des conflits et des déplacements sont étroitement corrélées et doivent être abordées de façon intégrée pour appuyer les engagements pris à l'échelle mondiale et nationale en faveur du développement durable et de la paix.
- Le lien entre action humanitaire, développement et paix doit être renforcé et opérationnalisé afin de pouvoir faire face aux crises complexes où s'entrecroisent le changement climatique, les catastrophes, les conflits, la pauvreté et les déplacements. Il est important de promouvoir des partenariats intersectoriels et de supprimer les cloisonnements en améliorant la coordination entre les différentes parties prenantes et à tous les niveaux décisionnels.
- Les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme doivent être ratifiés et appliqués à l'appui de la protection des droits des populations les plus vulnérables, en particulier lors de crises migratoires, où les migrants sont particulièrement exposés au trafic illicite et à la traite d'êtres humains.
- Il y a lieu de combler les déficits de financement et de supprimer les cloisonnements pour permettre la mobilisation des ressources nécessaires à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, aux systèmes d'alerte précoce et aux programmes de développement à long terme. Par exemple, les programmes et les financements humanitaires pourraient prioriser la préparation aux catastrophes et la résilience climatique.

4. Tirer parti de la migration pour bâtir un avenir durable

Vue d'ensemble

Malgré les nombreux défis que présente la multithématique migration, environnement et changement climatique, il est aussi important de reconnaître et d'examiner les possibilités qu'offre la migration et ses résultats positifs potentiels. Comme l'ont relevé beaucoup de participants, elle est essentielle au développement durable⁴³.

Débats – La migration, une chance offerte

L'un des objectifs de l'IDM était de mettre en lumière des solutions positives, notamment les contributions de la migration et des migrants à l'adaptation au changement climatique. De nombreux participants ont souligné la nécessité de promouvoir un discours positif sur la migration. Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie) a fait observer que celle-ci avait toujours fait partie de l'histoire de l'humanité, et que beaucoup de pays et de civilisations avaient été créés et façonnés par elle. Balgis Osman-Elasha (Banque africaine de développement) et d'autres participants ont parlé de la contribution des migrants à l'économie locale, tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine, de l'aide que ceux-ci apportaient à leur communauté, de l'appui que leurs réseaux fournissaient dans les situations de crise, et des ressources qu'ils mobilisaient en cas de catastrophe et de conflit. Comme l'a affirmé Volkan Bozkir (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies), les migrants contribuaient à des secteurs vitaux de l'économie des pays de destination, tels que la restauration, l'approvisionnement, la santé et d'autres secteurs indispensables à la vie quotidienne. Mizan Khan (ICCCAD), qui a pris la parole dans l'assistance, a laissé entendre que la migration temporaire

⁴³ Voir OIM, Migration, développement durable et le Programme 2030, à l'adresse www.iom.int/fr/migration-developpement-durable-et-le-programme-2030.

de jeunes qualifiés originaires de pays en développement vers des pays enregistrant un déficit démographique et une pénurie de main-d'œuvre pourrait permettre de stimuler l'économie de ces pays tout en soutenant les pays d'origine grâce aux rapatriements de fonds.

Les connaissances, les capacités et le soutien financier des migrants et des membres de la diaspora pouvaient jouer un rôle central dans les efforts d'adaptation au changement climatique et de développement durable à l'échelle mondiale et locale. Comme l'a relevé John Bingham (ONG Committee on Migration), qui a pris la parole dans l'assistance, les migrants apportaient d'importantes contributions à leur pays d'origine grâce aux rapatriements de fonds, qui étaient une source essentielle de revenus pour les communautés locales, aidaient à améliorer les conditions de vie, et appuyaient la survie, la résilience, l'adaptation et la reconstruction des communautés au lendemain de catastrophes. Lors de la pandémie de COVID-19, de nombreux médecins migrants étaient retournés dans leur pays pour participer à la riposte locale. Partout dans le monde, des associations représentant les migrants et les diasporas avaient joué un rôle important et soutenu des projets d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe menés dans leur pays d'origine. La majorité des rapatriements de fonds des migrants allaient dans des pays en développement, dont beaucoup étaient touchés par le changement climatique et la dégradation de l'environnement (par exemple, Haïti, les Philippines et de nombreux pays d'Amérique centrale). De plus, des entrepreneurs sociaux ayant réussi, comme Belal Altiné (Sow Ranch, Sénégal), étaient la preuve que les migrants pouvaient apporter un changement positif et contribuer à la résilience et au développement durable de leur communauté d'origine. Dans les pays de destination, ils apportaient leurs connaissances, leurs talents, leur motivation, leur énergie et leurs aptitudes. Ils favorisaient la bonne marche de services et de secteurs clés, et contribuaient à la diversité culturelle. Durant la pandémie de COVID-19, ils avaient joué un rôle de premier plan dans les secteurs de l'alimentation et de la vente au détail, ainsi que dans les établissements de soins et les hôpitaux. Sur le plan national, les migrants internes contribuaient eux aussi à la diversité et au développement local. Par exemple, Lanto Rahajarizafy (Madagascar) a dit que les migrations au départ des zones sèches du sud du pays vers les zones plus humides du centre et du nord avaient contribué au développement agricole local.

Selon Amadou Diaw (Sénégal), les migrants avaient non seulement des connaissances, mais aussi des besoins. Il était important de créer des occasions qui leur permettent de prendre part aux processus décisionnels et de partager leur savoir, et de leur donner une tribune pour faire entendre leur voix serait entendue et pourvoir à leurs besoins. Comme l'a relevé Runa Khan (ONG Friendship), « Pour que les migrants puissent recommencer leur vie, il était fondamental qu'ils soient en bonne santé, qu'ils bénéficient d'une éducation, d'une formation professionnelle et d'un accès au financement, qu'ils comprennent les processus juridiques et qu'ils sachent où demander de l'aide ».

Tout au long de la session, les participants ont donné des exemples de politiques et de pratiques efficaces visant à aider les migrants et à favoriser leur intégration sociale, économique et politique. Par exemple, selon Amadou Diaw, les migrants de retour au Sénégal bénéficiaient d'une aide de la part du Gouvernement et d'associations de migrants, destinée à faciliter leur intégration économique et à encourager la création d'entreprises dirigées par des migrants. En Uruguay, d'après un représentant qui a pris la parole dans l'assistance, des politiques et réglementations migratoires visaient à garantir l'accès à la santé et à l'éducation des migrants arrivant dans le pays. En Colombie, selon Faryde Carlier González, la migration était considérée comme une chance pour le développement économique, et l'inclusion économique et financière des migrants, notamment grâce à la promotion de l'entrepreneuriat, était l'un des domaines visés dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles locales. Grata Endah Werdaningtyas a dit que le Gouvernement de l'Indonésie avait élaboré un plan d'action national afin d'améliorer la gouvernance coordonnée des migrations et d'appuyer la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations dans le cadre d'une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société. D'autres participants ont précisé que des autorités municipales et des entités locales appuyaient elles aussi l'intégration sociale et économique des migrants par des programmes de création d'emplois, y compris dans le secteur vert, par exemple en Sierra Leone et dans le bassin de la mer Caspienne.

La migration était une stratégie d'adaptation essentielle pour les ménages désireux de diversifier leurs revenus ou de quitter des zones à risque de manière temporaire ou permanente, et de réduire ainsi la probabilité de déplacements. Toutefois, si elle n'était pas bien gérée, elle pouvait aggraver les vulnérabilités, et mettre à mal la sécurité humaine et les droits de l'homme. De plus, les personnes qui étaient en situation

de vulnérabilité n'avaient souvent pas les ressources nécessaires pour migrer dans le cadre d'une stratégie d'adaptation et pouvaient se retrouver « prises au piège » dans des zones à risque élevé. Il était donc important que les gouvernements appuient les voies de migration régulières, tout en faisant en sorte que les personnes puissent migrer par choix et non par désespoir, et qu'ils protègent celles qui migrent. Parmi les mesures efficaces qu'ils pouvaient adopter pour promouvoir des migrations sûres et réduire la vulnérabilité dans le contexte du changement climatique, l'on pouvait citer les programmes de migration de main-d'œuvre, comme dans la région Pacifique⁴⁴ ; les protocoles relatifs à la liberté de circulation, comme en Afrique de l'Est et de l'Ouest⁴⁵ ; ou les programmes permettant aux jeunes migrants d'avoir accès à l'éducation et à un emploi décent. Comme l'a dit Runa Khan (ONG Friendship), « il faut garantir la sécurité pendant la migration, afin que les personnes concernées ne perçoivent pas [la migration] comme un échec, une crainte ou une tragédie, mais comme un outil pour recommencer leur vie ». À cet égard, des pays champions du Pacte mondial⁴⁶, tels que le Bangladesh, le Canada, l'Équateur, l'Égypte, l'Indonésie, le Maroc et les Philippines, dont les représentants ont vivement recommandé la mise en œuvre de cet instrument lors de l'IDM, faisaient figure de modèle pour ce qui était de l'attachement à une bonne gouvernance des migrations.

Recommandations

- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent promouvoir un discours positif sur la migration et des migrants, ainsi que sur leurs contributions au développement durable et à l'action climatique, par exemple dans le cadre de campagnes de communication et de sensibilisation, et en relayant les voix des migrants.

⁴⁴ Voir, par exemple, le programme de mobilité de la main-d'œuvre dans le Pacifique et le programme de travailleurs saisonniers de l'Australie, à l'adresse <https://pacificlabourmobility.com.au/>.

⁴⁵ Voir T. Wood, *The Role of Free Movement of Persons Agreements in Addressing Disaster Displacement – A Study of Africa* (Genève, Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2018). Disponible à l'adresse <https://disasterdisplacement.org/portfolio-item/free-movement-of-persons-africa>.

⁴⁶ Pour plus d'informations sur les pays champions du Pacte mondial sur les migrations, voir <https://migrationnetwork.un.org/champion-countries>.

- Les gouvernements doivent promouvoir des voies migratoires sûres, ordonnées et régulières afin de faciliter l'adaptation au changement climatique et le développement durable. Plus particulièrement, ils devraient garantir le respect des droits des travailleurs migrants et mettre en œuvre des mesures proactives à l'appui de leur inclusion et de leur contribution à l'économie des pays de destination et d'origine. Il convient de garantir la mise en œuvre et l'application d'instruments internationaux clés, tels que le Pacte mondial sur les migrations et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Les partenariats public-privé devraient être encouragés afin de favoriser la création d'emplois et de possibilités entrepreneuriales pour les migrants dans les secteurs verts de l'économie.

5. Mobiliser les capacités collectives d'action, de coopération, d'innovation et de financement à l'échelle mondiale

Vue d'ensemble

Le changement climatique est une crise mondiale qui ne connaît pas de frontières. Pour relever les défis qu'il présente et gérer les dynamiques migratoires y afférentes, les gouvernements ne peuvent agir isolément. La riposte ne peut être efficace que si elle repose sur une action mondiale et collective, ancrée dans la coopération et la solidarité, et menée dans le cadre de partenariats novateurs.

Débat – Promouvoir la coopération et l'innovation

Dans un monde extrêmement interconnecté, les répercussions du changement climatique se font sentir dans tous les secteurs de la société et de l'économie. Comme l'a souligné Elizabeth Ferris (Institut pour l'étude des migrations internationales), les crises mondiales telles que le changement climatique et la pandémie de COVID-19 touchaient chaque personne, et les mesures prises par un pays pouvaient avoir des conséquences sur le reste du monde. Plusieurs participants ont rappelé qu'en parallèle, les migrations internationales avaient des incidences non seulement sur les pays d'origine et de destination, mais aussi sur les pays de transit. Ces questions d'envergure mondiale, dont dépendait la réalisation des ODD, ne pouvaient être traitées par les pays de manière individuelle. Comme l'a dit le Directeur général de l'OIM, «le multilatéralisme est plus que jamais nécessaire pour faire face à la nature évolutive de notre monde».

Pour relever les défis complexes que posent la multithématique migration, environnement et changement climatique et ses liens avec

la santé, les conflits et le développement, il fallait mettre en œuvre des efforts multilatéraux et coopérer afin de mettre en œuvre les cadres mondiaux. Plusieurs participants ont souligné que la lutte contre le changement climatique était une responsabilité partagée. Toutefois, il fallait aussi reconnaître que ce phénomène ne touchait pas tous les pays de la même façon, et que les capacités nationales pour y faire face n'étaient pas égales. C'est pourquoi la coopération internationale revêtait la plus grande importance si l'on voulait fournir aux pays et aux communautés les plus vulnérables l'aide financière et technique et l'appui au renforcement des capacités dont ils avaient besoin. La gestion des flux migratoires internationaux exigeait-elle aussi que les pays d'origine, de transit et de destination coopèrent, comme l'ont relevé, entre autres, les représentants du Maroc et de l'Espagne.

Il fallait adopter des approches globales sur plusieurs fronts pour s'attaquer aux vulnérabilités complexes sous-jacentes et aux causes profondes de la migration, des conflits et de la pauvreté dans le contexte des changements environnementaux et climatiques. Ces approches devraient reposer sur des partenariats noués entre différents domaines d'expertise, niveaux de gouvernance et secteurs de la société. Au cours de la session, les participants ont donné plusieurs exemples d'initiatives et de partenariats novateurs associant des gouvernements, des acteurs humanitaires et du développement, le secteur privé, des migrants, des femmes et des jeunes. Par exemple, Nasser Bourita (Maroc) a dit qu'en Afrique, plusieurs initiatives intergouvernementales proposaient des solutions innovantes pour lutter contre les causes profondes de la migration dans le contexte du changement climatique et de la dégradation des ressources naturelles. Parmi elles, il y avait l'initiative 3S (soutenabilité, stabilité et sécurité)⁴⁷ et l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine⁴⁸, lancée par le Maroc en partenariat avec d'autres pays de la région. Amadou Diaw (Sénégal) a dit que le Gouvernement de son pays travaillait main dans la main avec des organisations de la société civile, des associations de migrants et des partenaires internationaux pour venir en aide aux migrants de retour et les associer à des projets d'adaptation au changement climatique visant à lutter contre la salinisation et la dégradation des terres. Katja Schaefer (ONU-Habitat) a indiqué qu'en République islamique d'Iran et en Azerbaïdjan, des organismes des Nations Unies travaillaient avec des communautés locales et des migrants internes pour promouvoir des solutions fondées sur la nature à des fins de

⁴⁷ Pour plus d'informations sur cette initiative, voir <https://3s-initiative.org/fr/home-fr/>.

⁴⁸ Pour plus d'informations sur cette initiative, voir www.aainitiative.org/fr/initiative.

gestion durable de l'eau, d'économie circulaire dans les villes et de création d'emplois locaux⁴⁹. Christopher Ballinas Valdés (Mexique) a fait savoir que des organisations de la société civile avaient joué un rôle important en appuyant les efforts déployés par le Gouvernement pour fournir un abri et une assistance aux personnes déplacées par-delà la frontière mexicaine après le passage de la tempête tropicale Eta et de l'ouragan Iota en 2020.

Dans le domaine de l'atténuation, des entreprises du secteur privé aidaient les acteurs humanitaires à passer à des solutions énergétiques propres et renouvelables. Par exemple, l'entreprise norvégienne Scatec, présentée par Enja Saethren, qui produisait de l'énergie renouvelable et élaborait des centrales et des solutions de stockage solaires, éoliennes et hydrauliques, appuyait plusieurs projets menés par des organisations humanitaires dans des pays en développement⁵⁰. En 2020, au Soudan du Sud, avec le concours du Département du développement international du Royaume-Uni et en collaboration avec l'OIM, Scatec avait installé une centrale hybride fonctionnant à l'énergie solaire dans le pôle humanitaire de Malakal, qui hébergeait plus de 34 organisations humanitaires œuvrant dans la région⁵¹.

Concernant la gestion des migrations internationales, Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie) a dit que des initiatives régionales, telles que le Processus de Bali, réunissaient des pays d'origine, de transit et de destination et des organismes intergouvernementaux dans le but de résoudre des crises migratoires. Un groupe de travail régional créé dans le cadre du Processus de Bali veillait à la bonne, à la bonne marche des dispositifs d'alerte précoce et de détection des flux migratoires, et à la coopération en matière de recherche et de sauvetage autour des frontières maritimes communes. Au niveau local, l'UNICEF s'était allié à Microsoft pour soutenir l'apprentissage et la formation professionnelle mobiles (Passeport pour l'apprentissage) des enfants et des jeunes migrants⁵².

⁴⁹ Voir le projet d'urbanisation et d'adaptation au changement climatique dans la région de la mer Caspienne du Fonds d'adaptation, à l'adresse www.adaptation-fund.org/project/azerbaijan-and-iran-urbanisation-and-climate-change-adaptation-in-the-caspian-sea-region/.

⁵⁰ Pour plus d'informations sur Scatec, voir <https://scatec.com>.

⁵¹ Voir OIM, The Humanitarian Hub in Malakal, South Sudan Goes Green, 5 juin 2020. Disponible à l'adresse www.iom.int/news/humanitarian-hub-malakal-south-sudan-goes-green.

⁵² Pour plus d'informations sur le Passeport pour l'apprentissage, voir <https://news.microsoft.com/2020/04/19/unicef-and-microsoft-launch-global-learning-platform-to-help-address-covid-19-education-crisis/>.

Enfin, les pays et organismes donateurs avaient, eux aussi, un rôle important à jouer en soutenant l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe dans les pays en développement. Beaucoup d'entre eux avaient déjà fait de l'adaptation au changement climatique, de la réduction des risques de catastrophe, de la prise en considération systématique de de la problématique femmes-hommes et de l'appui à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations une priorité, comme l'ont relevé des représentants du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, du Japon, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Commission européenne, s'exprimant en tant que panélistes ou en tant que participants. Par exemple, Anne-Marie Trevelyan a dit que le Royaume-Uni avait alloué des fonds à la mise en œuvre du Pacte mondial et soutenait les exposés au changement climatique par des contributions au Fonds vert pour le climat. Le Japon aidait les pays en développement en finançant des programmes d'adaptation et d'atténuation, notamment dans le cadre du Fonds vert pour le climat. Le Canada appuyait des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets dans le cadre de sa Politique d'aide internationale féministe et était déterminé à aider les personnes déplacées dans le contexte du changement climatique au titre de son action humanitaire et de son aide au développement. La Suède promouvait des approches intégrées de l'aide humanitaire et du développement conformément à ses priorités internationales en matière de coopération. Un représentant de l'Équateur, s'exprimant dans l'assistance, a ajouté que les institutions financières internationales avaient un rôle prépondérant à jouer en promouvant des investissements dans des mesures visant à relever les défis migratoires dans le contexte du changement climatique et en fournissant des conseils techniques d'expert sur les mécanismes financiers innovants.

Comme l'a dit A.K. Abdul Momen (Bangladesh), «le changement climatique et les catastrophes connexes sont un enjeu de développement et une question économique qui doivent être traités dans le cadre de la coopération internationale pour le développement». Des approches novatrices et collaboratives sur plusieurs fronts, comme celles présentées à l'IDM, seraient essentielles pour relever les défis mondiaux complexes et cibler les causes profondes de la vulnérabilité, tout en luttant contre le changement climatique, la migration, les conflits et la pauvreté dans le cadre d'approches globales fondées sur la sécurité humaine.

Les participants ont identifié plusieurs domaines prioritaires pour l'action, la coopération et l'innovation à l'échelle mondiale :

- L'atténuation du changement climatique, par exemple en promouvant les énergies propres et en passant à une économie verte et à des modes de production et de consommation plus durables ;
- La réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et la réduction de la vulnérabilité, notamment en édifant des institutions et des infrastructures plus solides, des systèmes de santé publique et des solutions fondées sur la nature, et en associant les communautés, y compris les migrants ;
- La réduction de la pauvreté et des inégalités et le développement local, notamment par des solutions fondées sur une bonne gestion des migrations ;
- La protection des populations les plus vulnérables, y compris les migrants et les personnes déplacées, les femmes, les enfants, les groupes autochtones, les personnes présentant un handicap et d'autres groupes désavantagés ;
- L'aide au renforcement de la résilience des communautés et personnes vulnérables en les autonomisant et en les associant aux prises de décision et à l'action, et en promouvant des voies de migration sûres, ordonnées et régulières.

Comme l'a dit le représentant du Saint-Siège, citant le Pape François, « nous avons une dette écologique envers la nature et envers les populations touchées par la dégradation écologique et la perte de biodiversité provoquées par l'homme. Ces questions ne sont pas simplement d'ordre politique ou économique ; ce sont des questions de justice – une justice que nous ne pouvons plus ignorer ou retarder. En effet, nous avons une obligation morale envers les générations futures, car le sérieux avec lequel nous y répondons déterminera le monde que nous laisserons à nos enfants ». Il fallait agir collectivement sans tarder afin de répondre à ces problèmes complexes.

Recommandations

- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent s'engager en faveur d'une action et d'une coopération mondiale, collectives et transformatives afin de relever le défi que présentent la multithématique migration, environnement et changement climatique et ses liens avec la santé, les conflits et le développement durable.
- La communauté internationale doit intensifier ses efforts d'atténuation en procédant à des investissements verts, en passant à une économie verte, en recourant à l'énergie propre et en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les secteurs de l'aide humanitaire et du développement, et avec l'aide du secteur privé. Il faut mettre en avant les bonnes pratiques et encourager leur diffusion et leur application ailleurs.
- Pour relever effectivement les défis qui se présentent, il faut mettre en œuvre des approches globales et innovantes sur plusieurs fronts, qui tiennent compte des corrélations complexes entre les migrations, l'environnement, le changement climatique, les conflits et la pauvreté, et leurs causes profondes, et qui promeuvent l'adaptation, la réduction des risques, la paix et le développement durable de manière intégrée. Ces approches doivent reposer sur des partenariats novateurs dans tous les secteurs de la société.
- La coopération entre pays d'origine, de transit et de destination en matière de gestion des dynamiques migratoires complexes dans le contexte du changement climatique doit être consolidée, par exemple par des partenariats et des initiatives à l'échelle régionale.
- Les insuffisances de financement doivent être comblées afin d'appuyer l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations à l'échelle mondiale, notamment en tirant parti du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies en faveur du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds pour l'adaptation et du Fonds commun visant à faciliter l'application du Programme 2030 par des politiques intégrées.

6. Accorder la priorité à l'action régionale, nationale et locale

Vue d'ensemble

Les parties prenantes régionales, nationales et locales jouent un rôle essentiel pour transposer les engagements pris à l'échelle mondiale dans des initiatives locales et pour appuyer la mise en œuvre de mesures concrètes en matière de réduction de la pauvreté, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de réduction des risques de catastrophe et de gestion des migrations.

Débat – Chances et défis

Comme l'ont montré les exemples donnés par les participants à la session, les partenariats et le dialogue à l'échelle régionale revêtaient la plus haute importance pour la mise en œuvre des cadres mondiaux et l'élaboration d'instruments régionaux plus adaptés à leur contexte. Parmi les exemples d'approches régionales cités, l'on peut mentionner les efforts visant à promouvoir la coopération entre pays d'origine, de transit et de destination en matière de dynamiques migratoires régionales, par exemple dans le cadre de processus consultatifs régionaux sur les migrations en Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est, en Amérique centrale et du Sud, et en Asie⁵³. Dans certaines régions, des pays avaient activement coopéré dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, et de la préparation et de la riposte à ces phénomènes⁵⁴. D'autres avaient amorcé un dialogue et une coopération sur les problèmes relatifs à la

⁵³ Voir OIM, Processus consultatifs régionaux sur la migration, à l'adresse www.iom.int/fr/processus-consultatifs-regionaux-sur-la-migration.

⁵⁴ Par exemple, des États membres de la Communauté des Caraïbes ont créé un organisme intergouvernemental régional de gestion des catastrophes, l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle (voir <https://caricom.org/institutions/caribbean-disaster-emergency-management-agency-cdema/>).

mobilité dans le contexte des catastrophes et du changement climatique. Par exemple, un nouveau programme régional financé par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration⁵⁵, mis en œuvre en Afrique de l'Est et présenté par Lena Brenn (IGAD), visait à lutter contre les facteurs climatiques de la migration et à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le contexte du changement climatique dans les pays membres de l'IGAD. D'autres activités menées dans le cadre de ce programme comprenaient des simulations régionales et bilatérales de déplacements dus à des catastrophes, dans le but d'aider les pays de la région à se préparer à d'éventuels déplacements transfrontaliers et à élaborer des procédures opérationnelles permanentes en situation de catastrophe⁵⁶.

María Florencia Carignano (Argentine) a présenté un autre exemple : en Amérique du Sud, un nouveau réseau régional consacré à la multithématique migration, environnement et changement climatique s'employait à renforcer la coordination, la collecte de données et la communication sur ces questions à l'échelle régionale⁵⁷. Dans la région Pacifique, Josaia Voreqe Bainimarama (Fidji) a dit que les gouvernements avaient adopté le Cadre régional pour un développement résilient dans le Pacifique⁵⁸, qui promouvait des approches intégrées de la gestion du changement climatique et des risques de catastrophe, ainsi que des déplacements causés par des catastrophes. Andreas Papaconstantinou (DG ECHO) a précisé que le changement climatique était un domaine d'action prioritaire également pour l'Union européenne, tant dans ses États membres que dans le cadre de son action extérieure, comme le montraient la récente adoption du pacte vert pour l'Europe⁵⁹ et les efforts

⁵⁵ Voir Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, à l'adresse <https://migrationnetwork.un.org/mptf>.

⁵⁶ Voir IGAD, Programme conjoint visant à lutter contre les facteurs de migration et à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le contexte des catastrophes et du changement climatique dans la région de l'IGAD. Disponible à l'adresse https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/resources_files/regional_igad_1.pdf.

⁵⁷ Voir Conférence sud-américaine sur les migrations, Migration, environnement, catastrophes et changement climatique, à l'adresse <https://csmigraciones.org/es/grupo/migracion-medio-ambiente-desastres-y-cambio-climatico>.

⁵⁸ Voir Forum des îles du Pacifique, Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique, à l'adresse www.forumsec.org/the-framework-for-resilient-development-in-the-pacific/.

⁵⁹ Voir Commission européenne, Un pacte vert pour l'Europe, à l'adresse https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr.

faits par l'Union européenne pour intégrer le changement climatique et les catastrophes dans l'aide humanitaire. Naser Nuredini (Macédoine du Nord) a ajouté qu'au niveau infrarégional, l'Union européenne promouvait l'action climatique, l'économie circulaire et la protection de la biodiversité dans les Balkans occidentaux au titre de son programme vert pour cette région⁶⁰. En Amérique centrale, le Plan pour le développement global d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Mexique (sud et du sud-est du Mexique), qui avait été adopté avec le soutien de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, visait à améliorer la compréhension des causes profondes de la migration et à les combattre, tout en promouvant le développement durable et la résilience au changement climatique⁶¹.

Plus proches du terrain, des acteurs nationaux et locaux jouaient un rôle particulièrement important dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et s'attelaient aux questions, besoins et vulnérabilités liés au changement climatique, à la migration et au développement. Partout dans le monde, les exemples d'efforts faits à l'échelle nationale pour élargir la base d'éléments factuels, concevoir des solutions pour les migrants et des mécanismes de protection temporaire, et mobiliser des partenariats face à la multithématique migration, environnement et changement climatique se multipliaient, offrant la possibilité de les reproduire ailleurs et de partager les expériences. Les participants ont cité de nombreux exemples de pratiques nationales efficaces. Anicet Nibaruta, par exemple, a dit que le Burundi avait renforcé ses institutions nationales et ses cadres relatifs à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation au changement climatique et à la résilience. Le programme de renforcement des capacités du Burundi aux fins de réduction des risques de catastrophe comprenait une stratégie nationale globale qui tenait compte de la problématique femmeshommes et était conforme au Cadre de Sendai pour la réduction

⁶⁰ Voir Commission européenne, Guidelines for the Implementation of the Green Agenda for the Western Balkans, Commission Staff Working Document accompanying the Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: An Economic and Investment Plan for the Western Balkans (SWD(2020) 223 final du 6 octobre 2020). Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/green_agenda_for_the_western_balkans_en.pdf.

⁶¹ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Hacia un nuevo estilo de desarrollo. Plan de Desarrollo Integral El Salvador-Guatemala-Honduras-México. Diagnóstico, áreas de oportunidad y recomendaciones de la CEPAL* (Mexique, 2019). Disponible à l'adresse www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/462720/34.Hacia_un_nuevo_estilo_de_desarrollo___Plan_de_Desarrollo_Integral_El.pdf.

des risques de catastrophe et au Plan de développement national pour 2018-2027. Aux Fidji, le Gouvernement avait adopté en 2018 des orientations sur la réimplantation planifiée afin d'aider les parties prenantes gouvernementales et autres à élaborer et mettre en œuvre des solutions en la matière pour les communautés touchées par des catastrophes et les effets à évolution lente du changement climatique⁶². Au Mexique, d'après Christopher Ballinas Valdés, le Gouvernement appuyait la collecte de données afin de mieux comprendre les flux migratoires ainsi que les effets des catastrophes et du changement climatique sur la mobilité humaine. Une enquête nationale avait été réalisée pour identifier les multiples facteurs de la migration en provenance des pays voisins, notamment la violence, les catastrophes et le changement climatique, dans le but d'éclairer les politiques et mesures pertinentes visant à protéger les migrants. Le Mexique avait également fourni des abris et une assistance aux ressortissants de pays voisins touchés par les tempêtes et les ouragans survenus récemment, en prêtant une attention particulière aux populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées. Selon Faryde Carlier González, la Colombie s'efforçait de renforcer les capacités permettant aux gouvernements locaux de soutenir l'inclusion sociale et économique des migrants. Parallèlement, le Gouvernement avait adopté une stratégie nationale d'adaptation qui étendait l'action climatique à l'ensemble du territoire national et donnait la priorité aux solutions locales. Frank Tressler Zamorano a dit que le Chili avait récemment élaboré une législation sur l'octroi de visas humanitaires aux étrangers déplacés à la suite d'une catastrophe. Selon un représentant qui s'est exprimé dans l'assistance, l'Équateur travaillait à des dispositions similaires relatives à la délivrance de visas humanitaires temporaires. En Argentine, María Florencia Carignano a indiqué que la législation nationale sur la migration permettait, depuis dix ans, l'octroi d'une protection supplémentaire aux migrants dans le contexte de catastrophes, et que la Direction générale des migrations avait édicté plusieurs dispositions régissant l'entrée et le séjour des ressortissants de pays touchés par une catastrophe⁶³. Ces dispositions avaient été appliquées, par exemple, après le séisme survenu au Chili en 2010, et pour venir en aide aux ressortissants haïtiens touchés par le séisme de 2021 et l'ouragan de 2016, qui avaient eu le droit de résider temporairement en Argentine pendant

⁶² Gouvernement des Fidji, *Planned Relocation Guidelines – A Framework to Undertake Climate Change Related Relocation* (Suva, 2018). Disponible à l'adresse www.refworld.org/docid/5c3c92204.html.

⁶³ Loi sur la migration n° 25.871 et réglementations n° 20399/05 et n° 1143/2017.

deux ans. Yasmine Fouad a dit que l'Égypte avait entrepris d'élaborer une carte interactive à l'appui afin d'appuyer un aménagement urbain plus résilient au climat. Cette cartographie permettait d'évaluer les effets du changement climatique sur des lieux et des communautés précis avant la conception de nouvelles infrastructures urbaines, et de définir une stratégie pour fournir des services adaptés à la population. Sino Tokhirzoda (Tadjikistan) a parlé de la Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique jusqu'en 2030⁶⁴, adoptée par le Gouvernement en 2019, qui orienterait l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de mesures au Tadjikistan afin d'appuyer l'adaptation au changement climatique et de renforcer des secteurs vulnérables tels que l'énergie, l'eau, le transport et l'agriculture. Cette stratégie considérait la migration comme une question transversale et intégrait la problématique femmes-hommes. Pour sa part, l'Équateur s'était engagé à appliquer des mesures visant à protéger les droits des groupes vulnérables et à intégrer des préoccupations liées à l'égalité femmes-hommes dans sa Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique⁶⁵ et sa contribution déterminée au niveau national. Il avait également adopté plusieurs politiques à cette fin, notamment le Plan national d'adaptation au changement climatique, la Stratégie nationale de financement de l'action climatique⁶⁶ et le Plan de décarbonisation d'ici à 2050.

Enfin, les acteurs locaux, tant dans les zones rurales que dans les centres urbains, étaient en première ligne des efforts d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de ses effets et de réduction de la pauvreté. Les autorités et les parties prenantes locales jouaient un rôle direct en répondant aux besoins locaux, en collaborant avec les communautés et en s'attaquant aux défis structurels relatifs aux conditions de vie, au logement, à l'accès à l'eau, à l'assainissement, aux soins médicaux, aux possibilités

⁶⁴ Voir Programme des Nations Unies pour l'environnement, Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique de la République du Tadjikistan jusqu'en 2030, à l'adresse <https://leap.unep.org/countries/tj/national-legislation/national-strategy-adaptation-climate-change-republic-tajikistan>.

⁶⁵ Voir Ministère de l'environnement, *Estrategia Nacional de Cambio Climático del Ecuador 2012–2025* (Quito, 2012). Disponible à l'adresse www.ambiente.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2017/10/ESTRATEGIA-NACIONAL-DE-CAMBIO-CLIMATICO-DEL-ECUADOR.pdf.

⁶⁶ Ministère de l'environnement, Ecuador realizó exitosamente el lanzamiento oficial de su Estrategia Nacional de Financiamiento Climático (EFIC) (23 février 2021). Disponible à l'adresse www.ambiente.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/BoletinPrensa_Efic.pdf.

d'emploi et à l'éducation. Dans le même temps, ils subissaient les effets directs du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, de l'évolution démographique et de la migration, et devaient acquérir la capacité de s'adapter et de répondre rapidement à ces problèmes. Comme l'a noté Katja Schaefer (ONU-Habitat), les villes offraient des possibilités de développement local durable, mais elles se heurtaient simultanément à de multiples difficultés – chômage, croissance urbaine informelle, disponibilité des services et accès à ces derniers. Yvonne AkiSawyerr (Sierra Leone) a également cité des exemples de difficultés associées à la croissance démographique et à l'urbanisation dans le contexte du changement climatique et des risques de catastrophe. La population de Freetown avait rapidement augmenté après la guerre civile et par suite du changement climatique, phénomènes qui étaient à l'origine de migrations au départ des zones rurales et aboutissaient à la création d'établissements informels. Afin d'alléger la pression croissante qui pesait sur des services essentiels, le logement, l'eau et l'assainissement, et les possibilités d'emploi, la ville avait mis en œuvre des politiques et des programmes inclusifs visant à améliorer les conditions de vie et à fournir des emplois aux migrants dans le secteur vert. Le Programme en faveur des microentreprises de gestion des déchets, également mentionné par Verena Knaus (UNICEF), avait permis de créer des emplois pour de jeunes migrants et renforcé les services de collecte des déchets dans les établissements informels de Freetown⁶⁷. Selon Mizan Khan (ICCCAD), le Bangladesh avait élaboré le concept de villes secondaires résilientes au changement climatique et amies des migrants en réponse à la hausse des migrations rurales-urbaines dues au changement climatique⁶⁸. Frank Tressler Zamorano a dit que le Chili avait axé ses efforts sur l'atténuation et la neutralité carbone, en prenant des mesures pour protéger les zones humides urbaines et promouvoir les transports publics fonctionnant à l'électricité.

Dans de nombreux pays, les habitants des zones rurales faisaient face à des difficultés particulières découlant de leur forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles. Selon un représentant de la République bolivarienne du Venezuela qui a pris la parole dans l'assistance, le Gouvernement de ce pays s'efforçait de soutenir les populations rurales

⁶⁷ Pour plus d'informations, voir www.mayorsmigrationcouncil.org/gcf-res/freetown-sierra-leone et <https://rodakar.iom.int/news/sustainable-waste-management-freetown-new-opportunity-youth-and-city-0>.

⁶⁸ Sarder Shafiqul Alam et al., *Building Climate-Resilient, Migrant-Friendly Cities and Towns*, note d'orientation (ICCCAD, Dhaka, 2018). Disponible à l'adresse www.icccad.net/publications/policy-briefs/building-climate-resilient-migrant-friendly-cities-and-towns/.

fortement touchées par le changement climatique, notamment par des mesures de sensibilisation. Parmi les exemples de projets mis en œuvre dans des zones rurales, un représentant de la FAO a présenté l'action menée par son organisation pour renforcer la résilience des moyens de subsistance ruraux face au changement climatique et améliorer la gestion des ressources naturelles afin de réduire les risques de migration forcée, par exemple au Népal et en Ouganda⁶⁹.

Dans leurs efforts visant à accélérer l'action concernant la migration, l'environnement et le changement climatique, les acteurs régionaux, nationaux et locaux faisaient face à des obstacles majeurs, notamment en matière d'accès aux financements, aux technologies et aux compétences spécialisées. Plusieurs participants ont dit que la mobilisation de fonds était particulièrement difficile aux niveaux national et local. Au Burundi, par exemple, Anicet Nibaruta a indiqué qu'un fonds national pour la réduction des risques de catastrophe établi en 2020 n'avait obtenu aucun financement, et que des projets de résilience communautaire étaient actuellement financés grâce à des partenariats avec des organismes intergouvernementaux et des ONG. Plusieurs autres pays avaient créé des fonds nationaux : Josaia Voreqe Bainimarama a présenté le fonds créé aux Fidji pour lutter contre les déplacements dus à des catastrophes, et A.K. Abdul Momen a parlé du fonds d'affectation spéciale pour l'action contre le changement climatique mis en place au Bangladesh. Comme l'a souligné Ignacio Packer (ICVA), l'Institut international pour l'environnement et le développement avait constaté que les fonds d'adaptation à disposition des acteurs locaux représentaient actuellement moins de 10 % des financements alloués au climat⁷⁰.

Comme de nombreux participants l'ont relevé tout au long de la session, il fallait consacrer davantage de ressources à l'action locale, sous la forme non seulement de financements spécifiques et d'un appui technique, mais aussi d'un appui à la collecte de données, afin de mieux comprendre les tendances, défis et risques locaux, et d'élaborer des solutions sur mesure. Pour Ignacio Packer (ICVA), l'approbation des principes en faveur d'une adaptation à l'échelle locale de la Commission mondiale

⁶⁹ Voir FAO, *Migration, Agriculture and Climate Change : Reducing Vulnerabilities and Enhancing Resilience* (Rome, 2017). Disponible à l'adresse www.fao.org/3/i8297en/i8297EN.pdf.

⁷⁰ Institut international pour l'environnement et le développement, *Climate finance not reaching the local level*. Disponible à l'adresse www.iied.org/climate-finance-not-reaching-local-level.

sur l'adaptation par 40 gouvernements, institutions mondiales et ONG locales et internationales au Sommet pour l'adaptation au changement climatique tenu en 2021, ainsi que l'accueil favorable que le G7 avait réservé à ces principes étaient le signe d'un engagement plus ferme de la communauté internationale à s'investir dans des mesures d'adaptation inclusives, adaptées au contexte et menées à l'échelle locale⁷¹.

Recommandations

- Il faut accorder la priorité à l'action menée à l'échelle locale, nationale et régionale et renforcer, à la faveur d'une coopération mondiale et régionale et selon des approches fondées sur la solidarité, les capacités locales et nationales permettant de mettre en œuvre les politiques et outils existants.
- Les efforts doivent viser le renforcement des éléments factuels et des capacités au niveau local, afin de permettre une action éclairée, adaptée au contexte et fondée sur les besoins dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique.
- Les fonds et les ressources alloués à l'action climatique, au développement et à la réduction des risques de catastrophe doivent être orientés vers les communautés locales, à l'appui des initiatives et projets locaux de renforcement de la résilience.

⁷¹ Voir Institut des ressources mondiales, Principles for Locally Led Adaptation Action, à l'adresse www.wri.org/initiatives/locally-led-adaptation/principles-locally-led-adaptation.

7. Promouvoir des approches inclusives et multipartites

Vue d'ensemble

Aux côtés des acteurs gouvernementaux multilatéraux, régionaux et nationaux, il est essentiel d'intégrer et de faire participer les communautés et les personnes aux efforts visant à relever les défis complexes que pose la multithématique migration, environnement et changement climatique, et à bâtir une société durable et résiliente.

Débat – Lutter contre les facteurs de vulnérabilité, et reconnaître et promouvoir l'agentivité

Les migrants, les femmes, les jeunes et les enfants étaient directement touchés, et souvent de manière disproportionnée, par les modifications de l'environnement, les conflits et les crises économiques et sanitaires. Les politiques et mesures mises en œuvre sur le terrain avaient un impact direct sur eux mais, souvent, elles ne tenaient pas compte de leurs besoins et capacités particuliers. Or, au niveau communautaire, ces groupes étaient en première ligne de l'action en faveur du climat et du développement, et des agents clés du changement, de l'innovation et du progrès.

Si les migrants, en particulier ceux qui se trouvaient en situation irrégulière, connaissaient des vulnérabilités particulières en raison de réseaux sociaux et de filets de sécurité limités, et étaient victimes de discrimination ou d'une inégalité d'accès aux services essentiels, il était important de garder à l'esprit qu'ils étaient des contributeurs majeurs à l'économie et à la diversité culturelle, tant dans les pays d'origine que de destination. Leur expérience, leurs compétences, leur ingéniosité et leur résilience pouvaient fortement contribuer à l'action climatique, à la transition vers une économie verte, aux efforts de relèvement post-

pandémie et à la réalisation des ODD. Tout au long de la session, les participants ont donné de nombreux exemples du rôle positif que les migrants continuaient de jouer à l'appui des économies locales, par leurs contributions aux efforts d'adaptation au changement climatique ou par les services essentiels fournis lors de la pandémie de COVID-19. Belal Altiné Sow (Sow Ranch) a raconté son expérience de migrant retournant des États-Unis au Sénégal, où il a créé une exploitation qui promouvait l'agroécologie, la gestion durable des ressources, le recyclage et la solidarité locale. Son exploitation proposait des formations professionnelles et des emplois à des jeunes de la région et à des migrants de retour, qui étaient ainsi encouragés à rester au Sénégal, à respecter l'environnement et à soutenir leur communauté⁷². Un représentant des Philippines, s'exprimant dans l'assistance, a parlé du rôle essentiel que jouaient les travailleurs migrants dans les pays de destination, où ils étaient aides à domicile, infirmiers et médecins. Dans le même temps, ceux-ci ne bénéficiaient pas d'une égalité d'accès aux soins de santé et aux campagnes de vaccination.

Les femmes étaient aussi particulièrement exposées aux effets du changement climatique, des crises sanitaires et des conflits. Les inégalités entre les femmes et les hommes persistaient en ce qui concernait l'accès aux ressources, à la terre et aux organes décisionnels. Amina Mohammed (Nations Unies) a souligné que, alors que les femmes représentaient la majorité des petits exploitants, peu d'entre elles étaient propriétaires de leurs terres. Parallèlement, elles jouaient un rôle crucial à l'échelle locale dans l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des ressources, la santé, l'éducation et le bien-être de leur communauté. Comme l'a dit Andreas Papaconstantinou (DG ECHO), les femmes et les filles étaient les premières utilisatrices des ressources naturelles et contribuaient de manière déterminante aux efforts locaux de conservation des et d'adaptation au changement climatique. Pourtant, on les empêchait souvent de prendre part aux prises de décision sur ces questions. Comme l'a souligné Anne-Marie Trevelyan (Royaume-Uni), la communauté internationale devait entendre la voix des femmes et des filles et faire en sorte que leurs besoins soient pris en considération dans les discussions politiques mondiales.

⁷² Pour plus d'informations, voir <http://sowranch.org/>.

Les jeunes et les enfants comptaient, eux aussi, parmi ceux qui souffraient le plus des effets néfastes du changement climatique, des catastrophes et des déplacements⁷³. Pour Verena Knaus (UNICEF), les enfants étaient comme des avertissements : les difficultés que rencontraient aujourd'hui ceux qui vivaient dans des zones sujettes aux inondations et à la sécheresse étaient annonciatrices des problèmes à venir liés au développement et aux droits de l'homme à venir. Comme l'avait montré le témoignage de Mila, une adolescente de 13 ans des Îles Marshall, présenté dans une vidéo réalisée dans le cadre de la campagne mondiale de l'OIM sur la migration, l'environnement et le changement climatique *Do the Right Thing!*⁷⁴, les enfants et les jeunes de nombreux pays, en particulier de pays en développement et de petits États insulaires en développement, étaient déjà touchés par les effets directs du changement climatique et étaient profondément incertains quant à leur avenir et leur capacité de continuer de vivre sur leurs terres ancestrales. Dans le même temps, comme l'a fait remarquer Irfan Ullah Afridi (grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies), les jeunes et les enfants n'étaient pas simplement des victimes passives : ils faisaient parfois preuve de plus de souplesse et de résilience que les adultes face aux catastrophes et au changement. Ils contribuaient activement à la promotion de pratiques soucieuses de l'environnement, à la protection des ressources, à des solutions fondées sur la nature et au soutien à leur communauté. Partout dans le monde, plusieurs organisations de la jeunesse étaient aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique et la COVID-19, et contribuaient activement à la construction d'un avenir plus durable aux niveaux local, national et mondial. Par exemple, au Bangladesh, un réseau de jeunes pour la justice climatique aidait les communautés à se préparer en cas de catastrophe et surveillait les mesures de réduction des risques de catastrophe. Au Guatemala, une organisation de jeunes locale collaborait avec l'UNICEF au renforcement de la résilience locale au changement climatique. En tant que principaux bénéficiaires des choix et décisions politiques d'aujourd'hui, et en tant que décideurs de demain, les jeunes devaient être écoutés, notamment s'agissant du développement durable et de l'action climatique, et avoir les moyens de prendre part aux solutions locales et au relèvement vert. Selon Joost Klarenbeek (Pays-Bas),

⁷³ Voir OIM, Children and Youth, Migration, Environment and Climate Change, portail de l'OIM sur la migration environnementale, à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/children-and-youth-migration-environment-and-climate-change>.

⁷⁴ Voir la [note de bas de page 1](#).

les jeunes « peuvent soit devenir des décideurs, soit être déplacés » – ils devaient être soutenus.

Il était important que la voix des migrants, des femmes et des jeunes soit entendue et portée, qu'ils soient intégrés concrètement dans les processus de décision et que leurs contributions soient mises à profit pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation, créer des possibilités d'emploi décent et favoriser le développement et la résilience à l'échelle locale. Cecilia Jimenez-Damary (Rapporteuse spéciale des Nations Unies) a insisté sur le fait que la participation des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants était essentielle pour la protection de leurs droits, et qu'il était important de créer les conditions leur permettant de devenir des acteurs du changement. L'égalité de participation aux affaires politiques et publiques était un droit de l'homme fondamental ancré dans de nombreux instruments internationaux, notamment les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays⁷⁵ ; les migrants et les personnes déplacées devaient pouvoir en jouir eux aussi.

Les participants ont présenté des exemples intéressants de politiques, programmes et initiatives visant à associer différentes parties prenantes, y compris les migrants, les jeunes et les femmes. Par exemple, Naser Nuredini a dit que le Gouvernement de la Macédoine du Nord investissait dans l'énergie solaire, éolienne et hydraulique renouvelable à des fins d'atténuation du changement climatique, dans le but de lutter contre la pollution de l'air, de réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 51 % par rapport à 1990, et de créer des possibilités d'emploi pour les ressortissants et les migrants. Ce faisant, le pays visait également à accorder la priorité à la production locale et à encourager une transition vers une consommation plus durable, notamment en facilitant l'accès à l'énergie propre pour les petites entreprises et les ménages

⁷⁵ Voir Commission des droits de l'homme des Nations Unies, Rapport du Représentant du secrétaire général, M. Francis M. Deng, présenté conformément à la résolution 1997/39, Additif, Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays (E/CN.4/1998/53/Add.2 du 11 février 1998). Disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/E/CN.4/1998/53/Add.2>.

vulnérables⁷⁶. En Afrique, selon Balgis Osman-Elasha (Banque africaine de développement), la Banque africaine de développement favorisait les possibilités d'innovation, d'agriculture durable et d'entrepreneuriat, en particulier pour les jeunes, afin de lutter contre le chômage dans ce groupe, qui était un facteur de migration sur le continent⁷⁷. Afin d'encourager l'autonomisation des femmes, plusieurs pays, dont le Burundi, le Chili, l'Équateur et le Tadjikistan, avaient intégré certains aspects de la problématique femmes-hommes leurs plans et programmes nationaux d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Sino Tokhirzoda a dit qu'au Tadjikistan, un projet financé par le Fonds de l'OIM pour le développement⁷⁸ avait pour but d'aider les femmes à améliorer leurs connaissances financières et leur capacité d'adaptation au changement climatique.

Le secteur privé était un autre participant important aux efforts de développement et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Plus particulièrement, l'entrepreneuriat communautaire était un puissant moteur d'innovation, qui pouvait contribuer à une économie et à une société plus durables et plus vertes grâce à l'agroécologie, aux énergies propres et aux solutions fondées sur la nature. À titre d'exemple, on pouvait citer Sow Ranch ou Scatec, qui proposaient des modèles intéressants de partenariats public-privé et d'entrepreneuriat social à l'échelle locale.

⁷⁶ Voir le mécanisme de financement vert visant à améliorer la qualité de l'air et à lutter contre le changement climatique en Macédoine du Nord, une proposition soumise conjointement par l'OIM et le Programme des Nations Unies pour le développement au Fonds commun visant à faciliter l'application du Programme 2030 par des politiques intégrées, en partenariat avec plusieurs partenaires publics et privés, qui vise à offrir des solutions de financement innovantes à de petites entreprises et à des ménages ciblés pour faciliter leur transition vers les énergies renouvelables (informations disponibles à l'adresse <https://sdginvest.jointsdgfund.org/proposals/green-financing-facility-improve-air-quality-combat-climate-change-north-macedonia>). Parallèlement, le Fonds de l'OIM pour le développement appuie une autre initiative dans la région, intitulée Approche systémique pour étudier le lien entre la pollution atmosphérique et la mobilité humaine en Macédoine du Nord, qui vise à mettre en évidence la vulnérabilité des migrants à la pollution de l'air ainsi que leurs contributions potentielles au programme national en faveur d'un air propre.

⁷⁷ Voir Banque africaine de développement, Jobs for Youth in Africa, à l'adresse www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/jobs-for-youth-in-africa.

⁷⁸ Pour plus d'informations, voir OIM, Focus on Women, Climate Change and Migration in Tajikistan (24 septembre 2019). Disponible à l'adresse www.iom.int/news/focus-women-climate-change-and-migration-tajikistan.

Afin de faciliter l'inclusion et la participation de ces acteurs clés et de permettre une approche du développement durable, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique qui associe l'ensemble de la société, il fallait que plusieurs obstacles soient levés. Irfan Ullah Afridi (grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies) a cité plusieurs entraves à l'action des jeunes, telles que l'absence de lieux et d'appui institutionnels pour les organisations de la jeunesse, l'insuffisance des ressources financières et techniques, ou le manque de coordination entre les différentes parties prenantes. Il fallait encourager une plus grande transparence et le renforcement des capacités, et créer des occasions de partenariats, de dialogue et de partage d'expériences afin d'autonomiser des membres clés de la société et tirer parti de leurs contributions aux efforts de développement et à l'action climatique.

Recommandations

- Les gouvernements devraient collaborer avec les migrants, les femmes et les jeunes en leur qualité d'acteurs clés du développement, afin de mettre à profit leurs contributions à l'atténuation du changement climatique, à l'adaptation à ses effets et au développement durable.
- Les migrants, les femmes et les jeunes doivent être entendus et associés aux processus décisionnels, et leur voix, leur expérience et leur savoir doivent être relayés dans les grandes enceintes politiques.
- Le secteur privé devrait être associé plus étroitement aux efforts déployés pour bâtir une société plus durable et plus résiliente, par exemple dans le cadre de partenariats public-privé ou par des incitations à l'entrepreneuriat social local.
- Les donateurs doivent soutenir des programmes inclusifs et tenant compte de la problématique femmes-hommes qui associent les femmes, les migrants, les jeunes et d'autres populations désavantagées, promeuvent leur agentivité et les aident à développer leurs capacités.

8. Saisir les possibilités offertes sur le plan politique à l'échelle mondiale pour accélérer l'action

Vue d'ensemble

Depuis que la multithématique migration, environnement et changement climatique a été abordée pour la première fois dans des enceintes politiques internationales, il y a dix ans, notamment lors de l'IDM 2011, des progrès notables ont été accomplis sur le plan de la prise de conscience politique et de l'élaboration de politiques mondiales sur la question. Les occasions d'agir et de promouvoir la coopération dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique à l'échelle mondiale et régionale sont nombreuses et doivent être saisies.

Débat – Possibilités d'action

Comme l'ont mentionné les orateurs à la session d'ouverture et dans le cadre du Panel 1, de nombreux instruments et cadres d'action internationaux adoptés depuis 2015 reconnaissent expressément la pertinence du lien entre migration, environnement et changement climatique et contenaient des engagements en la matière. En ce qui concernait le processus de la CCNUCC, l'Accord de Paris de 2015 citait expressément les droits des migrants, et avait débouché sur la création de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population de la CCNUCC, qui relevait du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques⁷⁹ et était chargée d'élaborer des recommandations pour éviter, minimiser et gérer les déplacements liés aux effets néfastes du changement climatique et de promouvoir leur application. L'Agenda pour

⁷⁹ CCNUCC, Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population, portail de Nations Unies sur le changement climatique (2021). Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/process/bodies/constituted-bodies/WIMExCom/TFD>.

la protection de l'Initiative Nansen, approuvé par 109 États en 2015, était un ensemble de mesures visant à aider les gouvernements à gérer les déplacements dus à des catastrophes. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) prenait acte des risques associés aux déplacements et du rôle de la migration dans le renforcement de la résilience des populations et des communautés. Le Pacte mondial sur les migrations reconnaissait que la dégradation de l'environnement, le changement climatique et les catastrophes étaient des facteurs de migration, et renfermait des dispositions visant à appuyer les efforts visant à les minimiser et à consolider les voies de migration régulières lorsque l'adaptation sur place n'était pas possible. D'autres cadres politiques mondiaux proposaient des points de départ pertinents pour relever les défis que posaient la migration et les déplacements dans le contexte des catastrophes et du changement climatique, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Pacte mondial sur les réfugiés, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification⁸⁰, le Nouveau Programme pour les villes⁸¹ et la résolution 35/20 du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme et les changements climatiques⁸².

Ces évolutions politiques à l'échelle mondiale avaient leurs pendants à l'échelle régionale, où elles étaient complétées par des dialogues, des mesures et des engagements. Des partenariats intergouvernementaux mondiaux innovants, tels que le Forum de la vulnérabilité climatique, actuellement présidé par le Bangladesh, et la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, actuellement présidée par les Fidji, avaient permis de renforcer la coopération régionale et mondiale entre les pays sur des questions précises relatives aux déplacements dus à des catastrophes, à la migration et à l'adaptation au changement climatique. Des progrès significatifs avaient été faits dans le cadre de processus consultatifs régionaux sur la migration, par exemple en Amérique centrale (Conférence régionale sur la migration ou Processus de Puebla), dans les Caraïbes (Consultations caribéennes sur la migration), en Amérique du

⁸⁰ Disponible à l'adresse www.unccd.int/; voir également OIM, Human Mobility in the United Nations Convention to Combat Desertification, portail de l'OIM sur la migration environnementale. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/human-mobility-united-nations-convention-combat-desertification>.

⁸¹ Résolution 71/256 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le Nouveau Programme pour les villes (23 décembre 2016). Disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/A/RES/71/256>.

⁸² Disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/35/20>.

Sud (Conférence sud-américaine sur les migrations), dans le Pacifique (Conférence des directeurs de l'immigration du Pacifique), en Afrique de l'Est (Processus consultatif régional sur la migration de l'IGAD) ou en Afrique de l'Ouest (Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest). Dans le cadre de ces processus régionaux, des gouvernements avaient travaillé de concert pour élaborer des orientations et renforcer la collaboration sur les questions de migrations internationales et de déplacements transfrontaliers dans le contexte du changement climatique et des catastrophes, par exemple en mettant en place des mécanismes de protection temporaire pour les personnes touchées par une catastrophe ou en adoptant des protocoles de libre circulation. Par exemple, des gouvernements d'Afrique de l'Est avaient récemment adopté le Protocole sur la libre circulation de l'IGAD, qui comportait des dispositions particulières sur les personnes touchées par des catastrophes. Comme l'a rappelé María Florencia Carignano (Argentine), en Amérique du Sud, des gouvernements avaient adopté des directives régionales non contraignantes sur la protection des personnes déplacées par-delà les frontières et des migrants présents dans des pays touchés par une catastrophe, avec l'appui de l'OIM et de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes⁸³.

Comme l'ont relevé de nombreux participants, les instruments, les outils et les possibilités d'action concernant la multithématique migration, environnement et changement climatique abondaient⁸⁴. Les gouvernements avaient à leur disposition une multitude de ressources, d'orientations et d'outils spécialisés facilitant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques dans des domaines tels que la migration et le développement, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe ou la réimplantation planifiée. Les représentants de l'Algérie et du Portugal, s'exprimant dans l'assistance, ont insisté sur l'importance d'utiliser voire, le cas échéant, d'adapter, les cadres existants. En effet, si l'existence de tels

⁸³ Voir Conférence sud-américaine sur les migrations, *Lineamientos regionales en materia de protección y asistencia a personas desplazadas a través de fronteras y migrantes en países afectados por desastres de origen natural*. Disponible à l'adresse www.iom.int/lineamientos-regionales-en-materia-de-proteccion-y-asistencia-personas-desplazadas-traves-de-fronteras-y-migrantes-en-paises-afectados-por-desastres-de-origen-natural.

⁸⁴ Voir HCR, *Mapping of existing international and regional guidance and tools on averting, minimizing, addressing and facilitating durable solutions to displacement related to the adverse impacts of climate change, Task Force on Displacement Activity II.4* (Genève, 2018). Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/WVIM%20TFD%20II.4%20Output.pdf>.

outils et instruments traduisait clairement une reconnaissance croissante de l'importance de cette question, la concrétisation des engagements pris au niveau international était lente et insuffisante. Les participants à l'IDM ont mentionné plusieurs obstacles à cette concrétisation, notamment des capacités nationales et locales limitées, des financements insuffisants et des lacunes en matière de connaissances sur le plan local.

Pour appuyer les efforts nationaux et locaux de mise en œuvre, il était impératif que les promesses de financement faites à l'échelle mondiale au titre des programmes de lutte contre le changement climatique, de réduction des risques de catastrophe, de développement durable et de gestion des migrations soient honorées et que des fonds soient alloués à l'action locale. À cet égard, plusieurs pays et organisations donateurs présents à l'IDM s'étaient engagés à appuyer l'action climatique mondiale, la réduction des risques de catastrophe et la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations – par des financements ou par d'autres moyens. Il s'agissait notamment du Canada, de la Commission européenne, du Japon, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, dont le Gouvernement avait récemment commandé un rapport sur les effets du changement climatique sur les migrations. Le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, qui était un instrument clé pour appuyer la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, offrait la possibilité de répondre aux besoins de financement des gouvernements qui s'efforçaient de relever les défis de la migration dans le contexte de la dégradation de l'environnement, du changement climatique et des catastrophes. Comme l'avaient recommandé les coresponsables du domaine d'action prioritaire 4 sur les migrations dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, défini par le Réseau des Nations Unies sur les migrations, des mesures concertées s'imposaient pour intensifier les efforts de mobilisation des ressources dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, de façon à pouvoir répondre aux scénarios de mobilité actuels et futurs dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, et lutter contre les effets néfastes du changement climatique. Il existait d'autres solutions de financement dans le cadre de l'architecture mondiale du financement du climat, par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial ou le Fonds pour l'adaptation, ou sous la forme d'un financement du développement, notamment le Fonds commun visant à faciliter l'application du Programme 2030 par des politiques intégrées et l'aide au développement traditionnelle. Comme

l'ont dit plusieurs participants, les fonds actuellement alloués au climat et au développement devraient être accrus et utilisés de façon plus efficace, innovante et complémentaire afin de relever les défis complexes associés à la migration dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, dans le cadre des efforts visant à réaliser les ODD.

Les participants ont mentionné plusieurs manifestations politiques qui offraient l'occasion de rendre compte des progrès accomplis, de réaffirmer les engagements pris et d'améliorer la coopération sur ces questions. Il s'agissait notamment du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021, consacré au relèvement durable et résilient après la pandémie de COVID-19 et à l'examen des progrès réalisés par la communauté internationale dans le cadre de la Décennie d'action en vue d'atteindre les ODD. Un autre rendez-vous important serait la COP 26, qui serait l'occasion d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'examiner les contributions déterminées au niveau national révisées et soumises par les pays. Celles-ci permettraient de savoir si les objectifs de l'Accord de Paris pourraient être atteints. Comme l'a indiqué Anne-Marie Trevelyan, les mesures prises aux fins d'adaptation et pour éviter, minimiser et remédier aux pertes et préjudices (y compris les déplacements) étaient une priorité pour la Présidence de la COP 26, et le Royaume-Uni avait commandé une évaluation des éléments factuels existants indiquant comment le changement climatique influait sur les migrations, afin d'éclairer les débats, les politiques et l'action. Un représentant du Canada, s'exprimant dans l'assistance, a ajouté que le Forum d'examen des migrations internationales qui se tiendrait en mai 2022 s'appuierait sur les examens régionaux pour procéder à une première évaluation de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, et qu'il serait l'occasion pour les pays de présenter des pratiques et des mesures efficaces, notamment en matière de lutte contre les facteurs environnementaux de la migration et de promotion des voies migratoires régulières dans le contexte du changement climatique. Parmi les autres rendez-vous, il convenait de citer le Forum mondial sur la migration et le développement 2022 et la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes 2022, qui seraient tous les deux consacrés à cette question.

Toutes ces manifestations constituaient des étapes clés pour mesurer les progrès accomplis par la communauté internationale dans ces domaines d'action majeurs et offraient l'occasion de s'engager à agir de manière

plus ambitieuse encore. Comme l'ont souligné plusieurs participants, il était essentiel que les gouvernements et les principales parties prenantes tiennent les engagements pris au titre de l'Accord de Paris et du Pacte mondial sur les migrations, et dans le contexte de la Décennie d'action en vue d'atteindre les ODD, et qu'ils donnent la preuve de leur engagement et de leur détermination à amorcer un changement radical et transformateur.

Recommandations

- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent tenir les engagements pris au titre de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5° C, notamment en présentant des contributions déterminées au niveau national ambitieuses dans la perspective de la COP 26 qui se tiendra à Glasgow.
- Les gouvernements et les donateurs doivent remédier aux déficits de financement et aux cloisonnements et accroître les investissements pour permettre la concrétisation des engagements pris en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de réduction des risques de catastrophe, de gouvernance des migrations et de développement durable au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de la CCNUCC, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, du Pacte mondial sur les migrations et d'autres processus mondiaux clés.
- Plus particulièrement, il importe de garantir l'accès des pays et des communautés les plus vulnérables à un soutien financier et technique.
- La communauté internationale dans son ensemble doit s'engager à agir de manière plus ambitieuse et à œuvrer collectivement afin de relever les principaux défis que posent le changement climatique, les catastrophes, les migrations, les conflits et la pauvreté, et de promouvoir le développement durable.
- La voix des migrants, des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées doit être relayée dans les principales enceintes mondiales et régionales, et leur inclusion dans des processus politiques clés et les efforts de mise en œuvre doit être encouragée.

CONCLUSIONS

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont incontestablement des préoccupations majeures, et leurs incidences sur la migration, la santé, la paix et le développement durable est déjà manifeste dans toutes les régions du monde. Il faut, de toute urgence, agir plus vite et de manière collective et intégrée afin de répondre aux inquiétudes liées à la sécurité humaine et aux droits de l'homme qui résultent des effets néfastes du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes.

La première session de l'IDM 2021 a mis en évidence les principaux domaines d'action prioritaires en matière de lutte contre le changement climatique et ses effets sur les migrations et les déplacements, et contre les causes profondes de la vulnérabilité. Il s'agit notamment d'investir davantage dans l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets et dans la réduction des risques de catastrophe; de promouvoir une meilleure gouvernance des migrations; d'éviter, de minimiser et de gérer les déplacements liés à une catastrophe; de renforcer les systèmes de santé publique; et de resserrer la coopération au service de l'action humanitaire et du développement.

Les participants à la session ont cité de nombreuses possibilités, à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, de renforcer l'action collective et de promouvoir des sociétés plus résilientes, plus durables, plus inclusives et plus pacifiques. Comme l'a souligné la Directrice générale adjointe de l'OIM dans ses remarques de clôture, les efforts de relèvement post-COVID-19 offraient l'occasion de repenser entièrement la manière dont les défis actuels étaient abordés, et d'engager une action novatrice, multidimensionnelle et inclusive mettant l'accent sur la prévention, la préparation et la transition vers un modèle économique plus durable. Les gouvernements, les acteurs intergouvernementaux, les parties prenantes de la société civile, les communautés et les individus doivent œuvrer de

concert et intensifier leur action pour concrétiser les engagements pris en faveur de l'action climatique, de la gouvernance des migrations, du développement durable et de la paix.

L'année à venir, qui sera ponctuée de grands rendez-vous politiques mondiaux, sera une occasion unique de fixer des objectifs plus ambitieux encore pour un avenir durable et sûr. Comme l'a dit le Premier Ministre des Pays-Bas, cité par Joost Klarenbeek, « faisons en sorte que cette année ne soit pas la première d'une décennie perdue pour le développement durable et la construction d'un monde résilient au climat ».

RECOMMANDATIONS SUR LA VOIE À SUIVRE

Les riches discussions menées lors de la première session de l'IDM 2021 ont permis d'identifier plusieurs recommandations afférentes aux huit messages clés qui se sont dégagés. Ces recommandations, résumées ci-après, peuvent être partagées et adaptées selon que de besoin pour éclairer d'importants processus politiques, notamment le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021, la COP26 en novembre 2021, le Forum d'examen des migrations internationales en mai 2022, le Forum mondial sur la migration et le développement 2022 et la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 2022.

Un défi mondial, mais des effets différenciés

Les effets du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur la migration et les déplacements sont déjà manifestes dans toutes les régions du monde et touchent les pays et les populations les plus vulnérables de manière disproportionnée.

- Les gouvernements doivent, de toute urgence, intensifier leurs efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et lutter contre les facteurs de vulnérabilité et de migration forcée.
- Les effets différenciés des changements environnementaux et climatiques, de même que les inégalités connexes en matière de vulnérabilités et de résultats migratoires doivent être reconnus, et davantage de travaux de recherche doivent être menés pour mieux comprendre les inégalités existantes au niveau local.

- Il faut accorder la priorité à des approches adaptées au contexte, centrées sur les personnes, soucieuses de la problématique femmes-hommes et fondées sur la sécurité humaine et les droits de l'homme afin de répondre aux besoins et problèmes auxquels font face les communautés les plus vulnérables à l'échelle locale en matière de migration, d'environnement et de changement climatique.

Reconnaître les liens entre la santé et la migration, et l'environnement et le changement climatique dans le relèvement post-pandémie

La pandémie de COVID-19 a accentué les vulnérabilités et les inégalités, mais les efforts de relèvement après la pandémie offrent une occasion de bâtir des sociétés plus résilientes et plus inclusives.

- L'attention portée actuellement à la crise sanitaire mondiale et au relèvement postpandémie ne doit pas détourner la communauté internationale de l'urgence de la lutte contre les effets du changement climatique. Au contraire, les plans de relèvement doivent promouvoir une transition vers une économie verte plus durable et une société plus résiliente.
- Il y a lieu de reconnaître les avantages mutuels de politiques et mesures efficaces en matière de gestion du climat, de la santé et des migrations, et de promouvoir des approches multidimensionnelles pour relever ces défis interconnectés.
- Dans le cadre des efforts de relèvement après la COVID-19, les gouvernements doivent, en priorité, s'efforcer d'améliorer les pratiques de gestion de l'environnement et de la biodiversité, d'atténuer le changement climatique, de renforcer les systèmes de santé et de protéger et d'inclure les personnes les plus vulnérables, notamment les migrants, afin de diminuer les risques de crises sanitaires futures tout en rendant les sociétés plus résilientes et en s'attaquant aux facteurs de migration et de déplacement forcés. Il existe des orientations et des outils précis à l'appui de ces efforts, qu'il convient d'utiliser.

- Les engagements pris au titre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en faveur d'un accès non discriminatoire des migrants aux soins de santé doivent être mis en œuvre. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les pays et les autres parties prenantes devraient unir leurs efforts pour faciliter une distribution égale des vaccins et l'égalité d'accès à ces derniers, en particulier pour les populations les plus vulnérables, y compris les migrants et les personnes déplacées.
- Des recherches plus poussées sont nécessaires pour démontrer les liens entre le changement climatique, la migration et la santé, compte tenu des effets des politiques et des interventions.

Relier la migration, l'environnement et le changement climatique à l'action humanitaire, au développement et à la paix

Les corrélations entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes, la migration et les déplacements, la sécurité humaine, les conflits et la paix, et le développement doivent être reconnues et prises en compte de manière intégrée.

- Les causes profondes de la pauvreté, des conflits et des déplacements sont étroitement liées et doivent être abordées de façon intégrée pour appuyer les engagements pris à l'échelle mondiale et nationale en faveur du développement durable et de la paix.
- L'axe action humanitaire, développement et paix doit être renforcé et rendu opérationnel afin de faire face aux crises complexes qui mêlent changement climatique, catastrophes, conflits, pauvreté et déplacements. Il est important d'encourager l'établissement de partenariats intersectoriels et d'éviter les cloisonnements en améliorant la coordination entre les différentes parties prenantes et à tous les niveaux de prise de décision.
- Les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme doivent être ratifiés et appliqués afin d'appuyer la protection des droits des populations les plus vulnérables, en particulier dans le cadre de crises migratoires, où les migrants sont particulièrement exposés au trafic et à la traite d'êtres humains.

- Il convient de combler les déficits de financement et de lutter contre le cloisonnement pour permettre la mobilisation des ressources nécessaires à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, aux systèmes d'alerte précoce et aux programmes de développement à long terme. Par exemple, les programmes élaborés et les fonds alloués dans le cadre de l'action humanitaire pourraient accorder davantage la priorité à la préparation aux catastrophes et à la résilience climatique.

Tirer parti de la migration pour bâtir un avenir durable

S'il est essentiel de s'attaquer aux vulnérabilités et aux difficultés associées aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la migration, il n'est pas moins important d'examiner les possibilités offertes par la migration et ses résultats positifs potentiels.

- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent promouvoir un discours positif sur la migration et des migrants, ainsi que sur leurs contributions au développement durable et à l'action climatique, par exemple dans le cadre de campagnes de communication et de sensibilisation, et en relayant les voix des migrants.
- Les gouvernements doivent promouvoir des voies migratoires sûres, ordonnées et régulières afin de faciliter l'adaptation au changement climatique et le développement durable. Plus particulièrement, ils devraient garantir le respect des droits des travailleurs migrants et mettre en œuvre des mesures proactives à l'appui de leur inclusion et de leur contribution à l'économie des pays de destination et d'origine. Il convient de garantir la mise en œuvre et l'application d'instruments internationaux clés, tels que le Pacte mondial sur les migrations et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Les partenariats public-privé devraient être encouragés afin de favoriser la création d'emplois et de possibilités entrepreneuriales pour les migrants dans les secteurs verts de l'économie.

Mobiliser les capacités collectives d'action, de coopération, d'innovation et de financement à l'échelle mondiale

Les migrations et les déplacements dus aux catastrophes, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement représentent un défi mondial qui requiert une action mondiale, collective, globale et innovante.

- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent s'engager en faveur d'une action et d'une coopération mondiale, collectives et transformatives afin de relever le défi que présentent la multithématique migration, environnement et changement climatique et ses liens avec la santé, les conflits et le développement durable.
- La communauté internationale doit intensifier ses efforts d'atténuation en procédant à des investissements verts, en passant à une économie verte, en recourant à l'énergie propre et en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les secteurs de l'aide humanitaire et du développement, et avec l'aide du secteur privé. Il faut mettre en avant les bonnes pratiques et encourager leur diffusion et leur application ailleurs.
- Pour relever effectivement les défis qui se présentent, il faut mettre en œuvre des approches globales et innovantes sur plusieurs fronts, qui tiennent compte des corrélations complexes entre les migrations, l'environnement, le changement climatique, les conflits et la pauvreté, et leurs causes profondes, et qui promeuvent l'adaptation, la réduction des risques, la paix et le développement durable de manière intégrée. Ces approches doivent reposer sur des partenariats novateurs dans tous les secteurs de la société.
- La coopération entre pays d'origine, de transit et de destination en matière de gestion des dynamiques migratoires complexes dans le contexte du changement climatique doit être consolidée, par exemple par des partenariats et des initiatives à l'échelle régionale.
- Les insuffisances de financement doivent être comblées afin d'appuyer l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations à l'échelle mondiale, notamment en tirant parti du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies en faveur du pacte mondial pour

des migrations sûres, ordonnées et régulières, du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds pour l'adaptation et du Fonds commun visant à faciliter l'application du Programme 2030 par des politiques intégrées.

Accorder la priorité à l'action régionale, nationale et locale

Pour répondre aux préoccupations relatives à la migration, à l'environnement et au changement climatique, une action doit être menée à l'échelle régionale, nationale et locale, qui doit également être appuyée et renforcée.

- Il faut accorder la priorité à l'action menée à l'échelle locale, nationale et régionale et renforcer, à la faveur d'une coopération mondiale et régionale et selon des approches fondées sur la solidarité, les capacités locales et nationales permettant de mettre en œuvre les politiques et outils existants.
- Les efforts doivent viser le renforcement des éléments factuels et des capacités au niveau local, afin de permettre une action éclairée, adaptée au contexte et fondée sur les besoins dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique.
- Les fonds et les ressources alloués à l'action climatique, au développement et à la réduction des risques de catastrophe doivent être orientés vers les communautés locales, à l'appui des initiatives et projets locaux de renforcement de la résilience

Promouvoir des approches inclusives et multipartites

Il est essentiel de mettre à profit les capacités et les contributions des migrants, des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs du changement, afin de garantir le succès des efforts collectifs déployés dans le cadre d'une approche qui non seulement associe l'ensemble de la société, mais est aussi inclusive, fondée sur les droits et soucieuse de la problématique femmes-hommes.

- Les gouvernements devraient collaborer avec les migrants, les femmes et les jeunes en leur qualité d'acteurs clés du développement, afin de mettre à profit leurs contributions à l'atténuation du changement climatique, à l'adaptation à ses effets et au développement durable.
- Les migrants, les femmes et les jeunes doivent être entendus et associés aux processus décisionnels, et leur voix, leur expérience et leur savoir doivent être relayés dans les grandes enceintes politiques.
- Le secteur privé devrait être associé plus étroitement aux efforts déployés pour bâtir une société plus durable et plus résiliente, par exemple dans le cadre de partenariats public-privé ou par des incitations à l'entrepreneuriat social local.
- Les donateurs doivent soutenir des programmes inclusifs et tenant compte de la problématique femmes-hommes qui associent les femmes, les migrants, les jeunes et d'autres populations désavantagées, promeuvent leur agentivité et les aident à développer leurs capacités.

Saisir les possibilités offertes sur le plan politique à l'échelle mondiale pour accélérer l'action

- Il existe d'innombrables possibilités qui facilitent l'action et promeuvent la coopération en matière de migration, d'environnement et de changement climatique, qu'il convient de mettre à profit.
- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent tenir les engagements pris au titre de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5° C, notamment en présentant des contributions déterminées au niveau national ambitieuses dans la perspective de la COP26 qui se tiendra à Glasgow.
- Les gouvernements et les donateurs doivent remédier aux déficits de financement et aux cloisonnements et accroître les investissements pour permettre la concrétisation des engagements pris en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de réduction des risques de catastrophe, de gouvernance des

migrations et de développement durable au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de la CCNUCC, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, du Pacte mondial sur les migrations et d'autres processus mondiaux clés.

- Plus particulièrement, il importe de garantir l'accès des pays et des communautés les plus vulnérables à un soutien financier et technique.
- La communauté internationale dans son ensemble doit s'engager à agir de manière plus ambitieuse et à œuvrer collectivement afin de relever les principaux défis que posent le changement climatique, les catastrophes, les migrations, les conflits et la pauvreté, et de promouvoir le développement durable.
- La voix des migrants, des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées doit être relayée dans les principales enceintes mondiales et régionales, et leur inclusion dans des processus politiques clés et les efforts de mise en œuvre doit être encouragée.

ORDRE DU JOUR FINAL

Première session du Dialogue international
sur la migration 2021

Accélérer l'action intégrée en faveur
du développement durable : migration,
environnement et changement climatique

25-27 mai 2021, Zoom,
9 heures-12 heures (EST)

Première journée	
9 h – 10 h	Session d'ouverture
	<p>Remarques introductives</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. António Vitorino, Directeur général de l'OIM <p>Remarques liminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Josaia Voreqe Bainimarama, vice-amiral (à la retraite), Premier Ministre des Fidji (message vidéo) • M. Nasser Bourita, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Royaume du Maroc • M. Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (message vidéo) • Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies (message vidéo) • Mme Runa Khan, Fondatrice et Directrice exécutive de Friendship, Bangladesh
10 h – 12 h	Panel 1 : Vers la COP 26 – Accélérer la mise en oeuvre d'actions visant à faire face à la migration et aux déplacements dans le contexte des changements climatiques et environnementaux
	<p>Cette table ronde offrira l'occasion de réaffirmer, dans la perspective de la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), l'engagement de la communauté internationale, des États Membres et des principaux acteurs à s'atteler aux questions concernant la migration, les déplacements, l'environnement et le changement climatique. Un aperçu complet sera donné des progrès réalisés en vue de renforcer les connaissances et les mesures dans le domaine de la migration, des déplacements, de l'environnement et du changement climatique. Les discussions feront le point des avancées enregistrées ces dix dernières années et présenteront dans leurs grandes lignes les réalisations possibles au cours de la prochaine décennie. Elles donneront une idée des mesures actuellement mises en oeuvre par divers acteurs, notamment les pays les plus vulnérables au changement climatique, en portant une attention particulière aux</p>

approches fondées sur les droits de l'homme et soucieuses des sexospécificités. Ce sera l'occasion de mettre en lumière des modalités d'actions présentes et futures relatives à la migration et aux déplacements dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes dues aux aléas naturels en vue d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Un débat sera mené sur la façon dont la mise en oeuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières pourrait aborder au mieux la multithématique migration, environnement et changement climatique afin de contribuer au Forum d'examen des migrations internationales de 2022, conformément aux objectifs pris au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :

- Quels résultats la prochaine COP26 peut-elle obtenir sous l'angle de la sensibilisation, des éléments factuels et des mesures concernant la migration et les déplacements dans le contexte des effets néfastes du changement climatique ?
- Comment les principaux acteurs assurent-ils une mise en oeuvre cohérente des engagements pris au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de ceux pris au titre du Pacte mondial sur les migrations ?
- Quelles sont les actions climatiques en cours ou envisagées susceptibles d'être mises à profit lors de la mise en oeuvre du Pacte mondial sur les migrations afin de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières, compte tenu des aspects relatifs à la diversité et aux sexospécificités ?
- Comment une gouvernance des migrations et des pratiques novatrices à l'échelle mondiale, régionale, nationale et infranationale peuvent-elles être intégrées plus avant dans les cadres internationaux relatifs à l'environnement et au climat, dans le développement durable ainsi que dans l'action climatique mondiale et d'autres forums ?

Modérateur : M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Coordinateur du Réseau des Nations Unies sur les migrations

Orateurs :

- **M. A. K. Abdul Momen**, député, Ministre des affaires étrangères, Bangladesh (message vidéo)
- **Mme Yasmine Fouad**, Ministre de l'environnement, République arabe d'Égypte
- **Mme Anne-Marie Trevelyan**, Ministre d'État des entreprises, de l'énergie et de la croissance propres, Royaume-Uni, Présidence de la COP 26 (message vidéo)

	<ul style="list-style-type: none"> • M. Frank Tressler Zamorano, Ambassadeur, Représentant permanent du Chili auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève • M. Ovais Sarmad, Secrétaire exécutif adjoint de la CCNUCC • M. Andreas Papaconstantinou, Directeur Voisinage et Moyen-Orient, Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), Commission européenne
Deuxième journée	
9 h – 10 h 30	Panel 2 : Comprendre les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le couple migration et santé dans le contexte de la COVID-19, et promouvoir l'intégration des aspects relatifs à la migration, à l'environnement et au changement climatique dans les efforts de relèvement de la COVID-19
	<p>Les questions relevant de la multithématique migration, environnement et changement climatique ne sont guère abordées dans le contexte de l'actuelle pandémie de COVID-19 et des mesures de relèvement actuellement mises en oeuvre à l'échelle mondiale. S'appuyant sur les délibérations et les conclusions de la session de l'IDM 2020 qui avait pour thème : « Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable », cette table ronde vise à examiner les incidences de la COVID-19 sur les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le contexte des effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Elle sera l'occasion d'un échange de vues sur la façon dont les aspects relatifs au climat et à la migration peuvent être pris en considération dans les plans de relèvement de la COVID-19, et d'un examen des liens entre la migration et la santé dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Cette table ronde étudiera les corrélations entre la cible 10.7 des ODD consistant à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en oeuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées » et la cible 3.8 visant à « faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable ».</p> <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment pouvons-nous mettre à profit les enseignements tirés de cette pandémie en ce qui concerne la santé dans le contexte migratoire et l'environnement afin de prévenir des pandémies à l'avenir et de maîtriser les flambées de maladie futures ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment pouvons-nous atténuer les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la santé des migrants et celle des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ? • Comment l'expérience de la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale peut-elle contribuer à promouvoir la gouvernance des migrations en ce qui concerne la migration et les déplacements dans le contexte des effets néfastes du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement ? • Comment les mesures de relèvement de la COVID-19 peuvent-elles englober les aspects relatifs à la migration, à l'environnement et au changement climatique ainsi qu'à la santé dans le contexte migratoire compte dûment tenu des questions de sexospécificité ? <p>Modératrice : Mme Monica Goracci, Directrice, Département de la gestion des migrations, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Maria Neira González, Directrice chargée de l'environnement, du changement climatique et de la santé, OMS • Dr Ibrahim Abubakar, Président de Lancet Migration, Responsable des questions de changement climatique et de migration, Directeur de l'Institut de la santé mondiale, University College de Londres • M. Kristof Tamas, Conseiller principal, Ministère de la justice, Division des politiques de migration et d'asile, Suède • Mme Elizabeth Ferris, Professeure-chercheuse, Institut pour l'étude des migrations internationales à l'École de diplomatie de l'Université de Georgetown • Mme Verena Knaus, Responsable mondiale, Migrations et déplacements, UNICEF
<p>10 h 30 – 12 h 30</p>	<p>Panel 3 : Examiner les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix</p>
	<p>Cette table ronde abordera les questions relatives au changement climatique et à la dégradation de l'environnement associées au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Elle sera plus particulièrement axée sur les défis que présentent l'amenuisement des ressources, la dégradation de la biodiversité, les incidences sur la sécurité et les conflits, afin de mettre en lumière des chances et des solutions. Elle sera l'occasion d'examiner la façon dont les gouvernements et les parties prenantes mettent en oeuvre des mesures, y compris dans les domaines de la gestion des risques de catastrophe et du renforcement des capacités à long terme, en évaluant le rôle de la migration dans les efforts d'atténuation et</p>

d'adaptation, afin d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. En outre, des informations seront données à la lumière d'interventions en cours dans ces domaines et sur leurs incidences.

Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :

- Comment les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix collaborent-ils pour apporter des solutions durables aux déplacements prolongés dans le contexte des effets néfastes du changement climatique ?
- Quels types d'efforts de renforcement des capacités dans les domaines de l'action climatique et environnementale pourraient être faits dans les pays d'origine et à l'échelle locale pour faire face aux déplacements et renforcer les effets positifs de la migration d'un bout à l'autre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ?
- Que savons-nous des corrélations entre la migration et les déplacements dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, des catastrophes dues aux aléas naturels, de la sécurité humaine, de la sécurité et des conflits ?
- Quels sont les chances et les défis associés à l'intégration d'approches fondées sur les droits de l'homme et soucieuses des sexes dans l'action climatique et la réduction des risques de catastrophe ?
- Comment mettre à profit l'action climatique d'un bout à l'autre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix afin de promouvoir le développement durable dans l'intérêt des migrants et de leurs communautés ?
- Que faut-il faire pour garantir des solutions plus respectueuses de l'égalité des sexes et plus climato-intelligentes pour obtenir des résultats d'un bout à l'autre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix en ce qui concerne les questions relatives à la migration et aux déplacements ?

Modératrice : Mme Angelica Broman, Conseillère principale pour le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, OIM

Orateurs :

- **M. Joost Klarenbeek**, Envoyé spécial pour la migration, Pays-Bas
- **Mme Grata Endah Werdaningtyas**, Ambassadrice/Chargée d'affaires, Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
- **Général Anicet Nibaruta**, Chef de la plateforme nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes, Burundi

	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Cecilia Jimenez-Damary, Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays • Mme Faryde Carlier González, Directrice des affaires économiques, sociales et environnementales, Ministère des affaires étrangères, Colombie • M. Andrew Harper, Conseiller spécial sur l'action climatique, HCR • M. Ignacio Packer, Directeur exécutif du Conseil international des agences bénévoles (CIAB)
Troisième journée	
9 h – 10 h 25	Panel 4 : Élaborer des approches multipartites afin de mettre à profit les possibilités qui s'offrent et de favoriser l'inclusion des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en vue d'un avenir durable
	<p>L'ampleur des défis environnementaux appelle des réponses multipartites associant diverses communautés de pratiques et différents domaines d'action. Cette table ronde appuiera l'engagement en faveur des priorités relatives au climat et à l'environnement formulées par le Secrétaire général des Nations Unies et contribuera à d'autres discussions des Nations Unies sur le climat et l'environnement, telles que l'approche commune du Comité de haut niveau sur les programmes visant à intégrer la biodiversité et les solutions naturelles à des fins de développement durable dans la planification et la mise en oeuvre des politiques et des programmes des Nations Unies, en cours d'élaboration. Par ailleurs, elle offrira l'occasion de présenter des activités concrètes actuellement menées en partenariat avec le secteur privé et la société civile, ainsi que des activités pilotées par des groupes de parties prenantes, et de tirer des enseignements afin de développer l'action en cours. Elle vise en outre à faire entendre la voix de représentants de la jeunesse et à examiner les moyens permettant de tirer le meilleur parti possible des contributions positives des migrants, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des diasporas à l'action climatique et au développement durable.</p> <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels moyens de subsistance naturels faut-il soutenir pour les migrants, les jeunes et leurs communautés afin de renforcer leur résilience au climat ? • Quelles sont les possibilités de contribution du secteur privé au financement de l'action climatique et/ou de mobilisation de ressources à cette fin ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment le secteur privé peut-il collaborer avec des organismes humanitaires à l'appui d'une transition vers des énergies propres dans les situations de déplacement ? • Comment les migrants peuvent-ils être intégrés dans les secteurs de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets afin de promouvoir une croissance économique durable ? • Comment les efforts de relèvement de la COVID-19 peuvent-ils mettre à profit la contribution des migrants au développement durable afin de renforcer l'efficacité et la croissance des secteurs « verts » ? <p>Modératrice : Mme Dina Ionesco, Chef de la Division Migration, environnement et changement climatique, OIM</p> <p>Orateur principal : M. Naser Nuredini, Ministre de l'environnement et de la planification physique, Macédoine du Nord</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Amadou Diaw, Conseiller technique, Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger, Sénégal • M. Balgis Osman-Elasha, Spécialiste en chef du changement climatique et de la croissance verte, Coordonnateur régional, Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique du Nord de la Banque africaine de développement • Mme Enja Saethren, Analyste principale du développement d'entreprise, Scatec • M. Irfan Ullah Afridi, Représentant du grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies • M. Belal Altiné Sow, Cofondateur Sow Ranch, Senegal
<p>10 h 25 – 11 h 45</p>	<p>Panel 5 : Promouvoir et appuyer les actions régionales, nationales et locales dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique.</p>
	<p>Cette table ronde identifiera les difficultés et les lacunes associées à la multithématique migration, environnement et changement climatique, y compris les défis particuliers rencontrés par les pays les plus vulnérables au changement climatique (petits États insulaires en développement, pays sans littoral en développement, et pays les moins avancés), en portant une attention particulière aux actions régionales, nationales et locales. Elle sera l'occasion de citer des exemples de pratiques concernant la migration, l'environnement et le changement climatique mises en oeuvre à l'échelle régionale, nationale et infranationale par des États, l'OIM et d'autres parties prenantes, et de présenter des enseignements tirés en vue de renforcer les activités en cours. Cette table ronde abordera plus en détail les mesures axées sur la durabilité et le climat mises en oeuvre dans les villes à l'échelle mondiale, ainsi que l'urbanisation dans le</p>

	<p>contexte du changement climatique. Elle engagera un débat sur la façon dont les actions régionales, nationales et locales ainsi que les pratiques mises en commun peuvent être mises à profit dans le contexte de la migration en vue de réaliser les objectifs de développement durable.</p> <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles bonnes pratiques sont suivies pour mobiliser les parties prenantes régionales, nationales et locales et pour renforcer les capacités, y compris les approches soucieuses des sexes/spécificités ? • Quels sont les défis en suspens qui se posent aux plus vulnérables au changement climatique et qui appellent des actions à l'échelle locale/régionale/internationale ? • Comment la mise en oeuvre du Pacte mondial sur les migrations peut-elle tirer profit des actions locales, nationales et régionales sous l'angle de la migration, de l'environnement et du changement climatique ? • Quels sont les avantages des actions locales et régionales visant à faire face aux défis climatiques et environnementaux pour ce qui est de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières ? <p>Modératrice : Mme Michele Klein-Solomon, Directrice régionale pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Yvonne Aki-Sawyers, Maire de Freetown (Sierra Leone) • M. Cristopher Ballinas Valdés, Directeur général pour les droits de l'homme et la démocratie auprès du Ministre des affaires étrangères, Mexique • M. Sino Tokhir Tokhirzoda, Directeur par intérim, « Sayru sayohat », Comité de la protection environnementale, Tadjikistan • Mme Fathia Alwan, Directrice, Santé et développement social, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) • Mme María Florencia Carignano, Directrice nationale chargée de la migration, Argentine • Mme Katja Schaefer, Conseillère interrégionale, ONU-Habitat
11 h 30 – 12 h	Séance de clôture
	<p>Remarques de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l'OIM

NOTE CONCEPTUELLE

Première session du Dialogue international
sur la migration 2021

Accélérer l'action intégrée en faveur
du développement durable : migration,
environnement et changement climatique

25-27 mai 2021, Zoom, 9 h – 12 h,
heure de New York (EST)



Lancé en 2001, le Dialogue international sur la migration (IDM) est la principale enceinte de dialogue sur la migration de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ouverte aux États et à diverses parties prenantes de la migration du monde entier. Il permet à l'OIM « d'offrir aux États, ainsi qu'aux organisations internationales et autres organisations, un forum pour des échanges de vues et d'expériences et pour la promotion de la coopération et de la coordination des efforts internationaux sur les questions de migration internationale, y compris des études sur de telles questions en vue de développer des solutions pratiques », ainsi que l'énonce la Constitution de l'Organisation.

Objectifs de la première session de l'IDM 2021

En 2011, une session de l'IDM était consacrée aux nouvelles articulations entre migration, environnement et changement climatique. Dix ans plus tard, l'OIM réexamine le sujet dans un contexte d'urgence politique croissante, et à la lumière des incidences profondes de la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 qui lie les enjeux climatiques et migratoires aux questions actuelles et futures que pose le développement. Cette première session de l'IDM de l'année vise à contribuer à l'impulsion politique donnée dans la perspective de la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26 de la CCNUCC), qui se tiendra à Glasgow en novembre 2021.

Elle offrira une tribune pour examiner certaines des dimensions clés de la multithématique migration, environnement et changement climatique, telles que la création de synergies dans la mise en œuvre des cadres internationaux et régionaux pertinents, l'intégration des questions migratoires et climatiques dans les mesures de relèvement de la COVID-19, la mise à profit des contributions des migrants à l'action pour le climat, et l'identification des difficultés rencontrées par les pays les plus vulnérables au changement climatique (petits États insulaires en développement, pays sans littoral et pays les moins avancés). Le Dialogue

étudiera les articulations de cette question avec le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Il sera aussi l'occasion de mettre à profit l'élan dont bénéficie actuellement le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, de renforcer le discours progressiste sur la migration, l'environnement et le changement climatique mis en avant dans le Pacte, de mobiliser un appui des États Membres et d'autres parties prenantes, et de présenter des initiatives menées dans ce domaine par le système des Nations Unies, les pays champions du Pacte mondial sur les migrations et d'autres acteurs.

Les discussions évalueront les mesures prises pour atténuer les effets des changements climatiques et environnementaux, s'inscrivant dans la mise en œuvre plus vaste de cadres mondiaux tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Pacte mondial sur les migrations, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. À cet égard, cette session de l'IDM s'intéressera à la façon dont de futures enceintes internationales, telles que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2021, la COP26 de la CCNUCC et le Forum d'examen des migrations internationales 2022, pourront intégrer au mieux les questions relatives à la multithématique migration, environnement et changement climatique dans leur programme de travail et renforcer les synergies et les partenariats entre les différents domaines d'action.

Contexte

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement modifient en profondeur et de diverses façons les schémas migratoires à l'œuvre dans le monde entier. En réaction aux modifications de l'environnement, des personnes optent pour diverses formes de migration à l'intérieur de leur pays ou par-delà les frontières. Ces formes de migration s'inscrivent dans un continuum allant du déplacement forcé à des modalités de migration plus volontaires. Les migrations effectuées dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ont souvent des causes multiples. De fait, la plupart des personnes migrent en raison d'un ensemble de facteurs sociaux, politiques, économiques et démographiques qui sont et seront tous influencés par le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

Pour leur part, les migrations peuvent avoir des répercussions sur l'environnement et la disponibilité des ressources naturelles. Cependant, les migrants peuvent aussi être des acteurs de la lutte contre le changement climatique, et peuvent contribuer au renforcement de la résilience des communautés et des sociétés dans les lieux d'origine et de destination, ainsi que de leur faculté d'adaptation aux incidences négatives du changement climatique et environnemental.

En 2019, 24,9 millions de nouveaux déplacements internes recensés dans 140 pays étaient liés à des catastrophes soudaines telles que des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes, selon l'Observatoire des situations de déplacement interne⁸⁵. Des processus à évolution lente, tels que la désertification, l'élévation du niveau des mers et la dégradation des terres peuvent aussi influencer, directement ou indirectement, sur la décision de migrer. On s'attend à ce que le changement climatique augmente la fréquence, l'intensité et les incidences géographiques de ces phénomènes et qu'il provoque à l'avenir des crises humanitaires et des déplacements.

Selon certaines projections, des millions d'autres personnes pourraient migrer en raison des effets néfastes du changement climatique. D'ici 2050, on estime ainsi qu'il pourrait exister quelque 143 millions de migrants climatiques internes si aucune mesure n'est prise⁸⁶. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement se traduiront aussi par une paupérisation et la misère, laissant des personnes incapables de quitter des zones à risque, ce qui créera une vulnérabilité supplémentaire pour les populations « prises au piège ».

Avancées politiques

Depuis 2015, d'importants engagements internationaux concernant la migration dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ont été conclus. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aborde explicitement la migration, et sept des objectifs de développement durable (6, 7, 11, 12, 13, 14 et 15) portent sur des questions climatiques et environnementales. L'Accord de Paris sur les changements climatiques adopté en 2015 a débouché sur la création de

⁸⁵ Observatoire des situations de déplacement interne, Global Report on Internal Displacement 2020.

⁸⁶ Banque mondiale, Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes.

l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population de la CCNUCC et sur l'élaboration, en 2018, de recommandations qui ont marqué un tournant sur le plan politique. En 2018, le Pacte mondial sur les migrations a reconnu, dans son objectif 2 visant à lutter contre les facteurs de migration, l'importance des « catastrophes naturelles [des] effets néfastes des changements climatiques et [de la] dégradation de l'environnement ». Dans son objectif 5 visant à faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples, ce texte mentionne également les catastrophes naturelles soudaines et la lente dégradation de l'environnement.

COVID-19 et multithématique migration, environnement et changement climatique

Les questions relevant de la multithématique migration, environnement et changement climatique ne sont guère abordées dans le contexte de l'actuelle pandémie de COVID-19 et des mesures de relèvement mises en place à l'échelle mondiale. C'est pourquoi le Dialogue s'appuiera sur les délibérations et les conclusions de la session de l'IDM 2020 qui avait pour thème « Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable ». Il importe que les mesures de relèvement contribuent à la transition vers une économie verte, et qu'elles renforcent la résilience au climat, créent des emplois verts et soutiennent une action et des efforts climatiques effectifs en vue d'atteindre la neutralité carbone. Des possibilités doivent être créées pour permettre aux migrants de contribuer aux efforts de relèvement soucieux de l'environnement, et d'en bénéficier. L'intégration d'aspects relatifs à la santé des migrants dans les politiques et dialogues environnementaux et climatiques pourrait contribuer au renforcement de la résilience sanitaire dans les communautés exposées aux effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement qui influent sur les décisions en matière de migration.

Cette session de l'IDM s'intéressera aux articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et la santé dans le contexte migratoire, en examinant les liens entre la cible 10.7 des objectifs de développement durable consistant à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées » et la cible 3.8 visant à « faire en sorte que chacun bénéficie

d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable ». Les délibérations contribueront à des initiatives mondiales qui promeuvent un relèvement durable de la crise de la COVID-19, telles que le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, le Pacte vert pour l'Europe et le Sommet des dirigeants sur le climat de 2021 organisé par les États-Unis.

Structure de la session de l'IDM

La session s'articulera notamment autour des domaines d'action suivants :

- 1) Accélérer la mise en œuvre de mesures s'intéressant à la migration et aux déplacements dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, dans la perspective des préparatifs de la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) ;
- 2) Comprendre les articulations entre la COVID-19, la santé dans le contexte migratoire et la multithématique migration, environnement et changement climatique, et promouvoir l'intégration des aspects relatifs à la migration environnementale dans les mesures de relèvement de la COVID-19 ;
- 3) Examiner les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ;
- 4) Élaborer des approches multipartites, y compris avec le secteur privé, afin de mettre à profit les possibilités qui s'offrent et de favoriser l'inclusion des migrants en vue d'un avenir durable ;
- 5) Promouvoir et appuyer les actions régionales et locales dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique.

Conformément aux pratiques existantes, l'OIM invite toutes les parties intéressées s'occupant de questions relatives à la migration, au changement climatique et à l'environnement – y compris des représentants gouvernementaux de haut niveau, des représentants de migrants, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des organisations de la société civile – à exprimer leurs points de vue, à faire connaître des pratiques exemplaires et à formuler des recommandations sur le sujet.

En cette année où elle célèbre son 70e anniversaire et les 20 ans d'existence de l'IDM, l'OIM est plus que jamais déterminée à stimuler la coopération et à renforcer les partenariats intersectoriels afin d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures collectives qui apportent des réponses concrètes aux défis migratoires de plus en plus complexes et interdépendants de notre époque. Cette session devrait déboucher sur des pratiques exemplaires, des enseignements et des recommandations propres à aider les gouvernements et d'autres parties prenantes à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes sans exclusive permettant de s'atteler aux questions liées à la multiproblématique migration, environnement et changement climatique et de tirer le meilleur parti possible des possibilités qui s'offrent. Les résultats et les recommandations du Dialogue seront publiés dans le Livre rouge de l'IDM, qui sera mis à la disposition de tous les contributeurs et participants. Ces recommandations enrichiront les délibérations des manifestations et forums à venir, notamment la COP 26 de la CCNUCC et le Forum d'examen des migrations internationales.

Série Dialogue international sur la migration

1. 82e session du Conseil; 27-29 novembre 2001 (français, espagnol, anglais), 2002
2. Compendium of Intergovernmental Organizations Active in the Field of Migration 2002 (anglais), 2002
3. Le droit international et la migration : tour d'horizon (français, espagnol, anglais), 2002
4. 84th Session of the Council; 2-4 December 2002 (anglais), 2003
5. Significant International Statements: A Thematic Compilation (anglais), 2004
6. Health and Migration: Bridging the Gap (anglais), 2005
7. Gestion du Mouvement des Personnes : Enseignements Utiles pour le Mode 4 de l'AGCS (français, espagnol, anglais), 2005
8. Intégration du Phénomène Migratoire dans les Objectifs Stratégiques de Développement (français, espagnol, anglais), 2005
9. Migrations et ressources humaines au service de la santé De la prise de conscience à l'action (français, espagnol, anglais), 2006
10. Séminaire d'experts : sur la migration et l'environnement (français, espagnol, anglais), 2008
11. Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs (français, espagnol, anglais), 2008
12. Making Global Labour Mobility a Catalyst for Development (anglais), 2010
13. La libre circulation des personnes dans les processus d'intégration régionale (français, espagnol, anglais), 2010
14. Gestion de la migration de retour (français, espagnol, anglais), 2010
15. Le renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement (français, espagnol, anglais), 2010
16. Droits de l'homme et migration : Ouvrir de concert à des migrations sûres, dignes et sans risque (français, espagnol, anglais), 2010
17. Migration et mutations sociales (français, espagnol, anglais), 2011
18. Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration (français, espagnol, anglais), 2012
19. Cycles économiques, évolution démographique et migration (français, espagnol, anglais), 2012
20. Déplacements vers un lieu sûr : conséquences migratoires des crises complexes (français, espagnol, anglais), 2012
21. La protection des migrants en périodes de crise : Réponses immédiates et stratégies durables (français, espagnol, anglais), 2012
22. Les Diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'état (Conférence ministérielle sur la diaspora Centre International de Conférences, Genève, 18 et 19 juin 2013) (arabe, français, espagnol, anglais), 2013
23. Migration Sud-Sud : Nouer des partenariats stratégiques pour le développement (français, espagnol, anglais), 2014
24. Migration et Famille (français, espagnol, anglais), 2014
25. Conférence sur les migrants et les villes (français, espagnol, anglais), 2015
26. Suivi et examen de la migration dans les objectifs de développement durable (français, espagnol, anglais), 2016
27. Renforcer la coopération internationale en matière migratoire et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018 (arabe, français, espagnol, anglais), 2017
28. Des partenariats novateurs et ouverts à tous pour une bonne gouvernance mondiale des migrations (français, espagnol, anglais), 2018
29. Les jeunes et la migration (français, espagnol, anglais), 2020
30. Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable.

Les titres de cette série peuvent être téléchargés à partir de la plateforme en ligne des publications de l'OIM à l'adresse <https://publications.iom.int/>

Organisation internationale pour les migrations
17 Route des Morillons, 1211 Genève 19
Suisse
Tel : +41.22.717 91 11; Fax : +41.22.798 61 50
Courriel : publications@iom.int
Site web : publications.iom.int

